

L'excellence universitaire et l'insertion professionnelle : leçons des expériences internationales

2^{ème} partie du

Rapport de la mission Aghion

à

Mme Valérie Pécresse

Ministre de l'enseignement supérieur et de
recherche

Le 12 juillet 2010

Avant-Propos

- La Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche m'a confié en novembre 2009 une mission d'analyse des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, en me demandant de m'entourer d'experts internationaux à même d'apporter un éclairage singulier sur les universités françaises.
- La mission a été entièrement composée de personnalités internationales, universitaires ou anciens universitaires, impliqués dans la réforme des universités à l'étranger. Je tiens à les remercier à nouveau du temps qu'ils ont passé et des contributions irremplaçables qu'ils ont apportées dans nos réflexions.
- Le rapport d'étape que j'ai remis en janvier 2010 a exploré la problématique de l'excellence, avec la volonté d'alimenter la réflexion sur les moyens à employer pour faire émerger, en France, des pôles d'excellence dans l'enseignement supérieur et la recherche, qui puissent rivaliser avec les meilleures universités au niveau mondial. J'y rappelais les trois dimensions structurantes de l'excellence : l'autonomie, les moyens, et la logique des incitations.
- Dans cette deuxième partie du rapport, j'aborde une autre facette de l'excellence universitaire : la capacité des établissements d'enseignement supérieur à former des jeunes adultes aptes à s'insérer efficacement dans le marché du travail. L'insertion professionnelle des jeunes est une mission fondamentale des établissements, dont la performance ne peut pas se mesurer seulement à l'aune des classements internationaux, centrés sur les résultats de la recherche.
- Alors que le rapport d'étape s'intéressait d'abord aux cycles avancés d'études (niveau qualifié de *graduate* à l'étranger) et à la gouvernance des établissements, le présent rapport met logiquement davantage l'accent sur le premier cycle universitaire, appelé généralement *Undergraduate*.

Philippe Aghion
Professeur d'économie à l'Université de Harvard
Membre du Conseil d'Analyse Economique

Composition de la commission

- Mathias Dewatripont, Directeur de l'Ecole de Commerce Solvay (U.L.B., Bruxelles)
- Pr Martin Hellwig, Directeur de l'Institut Max Planck à Bonn (Allemagne)
- Bengt Holmstrom, Professeur d'Economie au MIT
- Caroline Hoxby, Professeur d'Economie à l'université de Stanford
- Wilhelm Krull, Secrétaire Général du Volkswagen Stiftung
- Andreu Mas Colell, Président du European Research Council
- Jo Ritzen, Président de l'université de Maastricht
- Andre Sapir, Senior Fellow à Bruegel et ancien conseiller du Président de la Commission Européenne
- Michael Sohlman, Directeur de la Fondation Nobel

La commission a bénéficié du concours de Marc Schwartz, Boris Walbaum et Sébastien Loisel pour la préparation de son rapport.

Principales conclusions du rapport d'étape de la mission Aghion

Rappel

1

- L'excellence académique est un facteur majeur de la croissance potentielle des pays développés. Pour stimuler l'excellence et renforcer la compétitivité internationale de leurs systèmes universitaires, les gouvernements peuvent actionner 3 leviers de façon coordonnée :
 - **renforcer l'autonomie** des établissements ;
 - **accroître les moyens** de façon significative ;
 - **recourir aux incitations**, notamment dans l'attribution des fonds de recherche.

2

- L'excellence universitaire repose sur la mise en place **d'une gouvernance équilibrée entre légitimités exécutive et académique** :
 - conseil d'administration (*Board of Trustees*) resserré, largement composé de personnalités externes . Le conseil d'administration nomme le président et le comité exécutif ;
 - instance académique (sénat) large, qui conseille le président, ainsi que des *comités ad hoc* (enseignants chercheurs internes et externes) qui décident ou non d'entériner les propositions de nominations ou de promotions d'enseignants-chercheurs émanant des départements ou *graduate schools*.
- Le noyau de tout pôle d'excellence est le département ou école doctorale, dans les différentes disciplines, lieu de production de la recherche comme de l'enseignement d'excellence. Une université d'excellence au sens plein du terme, est composée de facultés disciplinaires structurées en départements et *graduate schools*, acceptant une gouvernance forte (conseils d'administration, *comités ad hoc*,..) et unifiée au dessus d'eux.

3

- Conscients du risque de décrochage, l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Union européenne ont mis en place des **initiatives d'excellence** qui présentent des caractéristiques communes :
 - focalisation forte de financements pluriannuels sur l'excellence pour renforcer compétitivité et attractivité ;
 - implication de la communauté scientifique dans le pilotage des initiatives ;
 - approche *bottom up* (appels à projets).
- Ces initiatives se sont accompagnées de réformes plus globales sur la gouvernance et les mécanismes de financement et par une mobilisation très large de l'ensemble du tissu universitaire et scientifique.

Résumé de la seconde partie du rapport de la mission Aghion

- Cette seconde partie se focalise sur les performances universitaires en matière d'insertion professionnelle, de flexibilité et de satisfaction au travail. Dans cette seconde partie, nous nous appuyons sur les données statistiques et l'expérience des universités dans les autres pays de l'OCDE pour avancer l'idée que la perspective de bonnes performances en matière d'insertion professionnelle, est facilitée par les éléments suivants :

1. Un **socle** constitué par

- *Le niveau de **moyens** investis dans l'enseignement supérieur : les résultats des régressions statistiques en coupe internationale montre une corrélation positive significative entre insertion des diplômés et dépenses par étudiant.*
- *L'**autonomie** des établissements, notamment en matière de gestion du personnel (stimulation de l'innovation pédagogique, de la valorisation de l'enseignement, de la diversification des profils des enseignants, des démarches qualité...)*
- **Nous avons vu dans la première partie du rapport que ces deux déterminants jouent également en faveur de la qualité de la recherche.**

2. Une **stratégie du « matching »** visant à améliorer l'adéquation **entre étudiants et formations** suivies dans la perspective de leur insertion socioprofessionnelle. Trois facteurs peuvent être dégagés à ce titre :

- La **diversité / flexibilité des parcours** au travers de filières ou de cursus diversifiés faisant place à des passerelles permettant de passer de filières courtes vers les filières longues, de filières professionnelles vers les filières générales et inversement,
- Une **spécialisation progressive**, notamment dans les universités maintenant un accès libre, afin d'aider les étudiants à réaliser leur projet en dévoilant progressivement leurs aspirations et leurs aptitudes dans les études supérieures,
- La **qualité de l'information des étudiants** sur le contenu et la qualité des enseignements, avec évaluation des cursus par les étudiants et accompagnement personnalisé, afin que les étudiants puissent mieux orienter leurs choix.

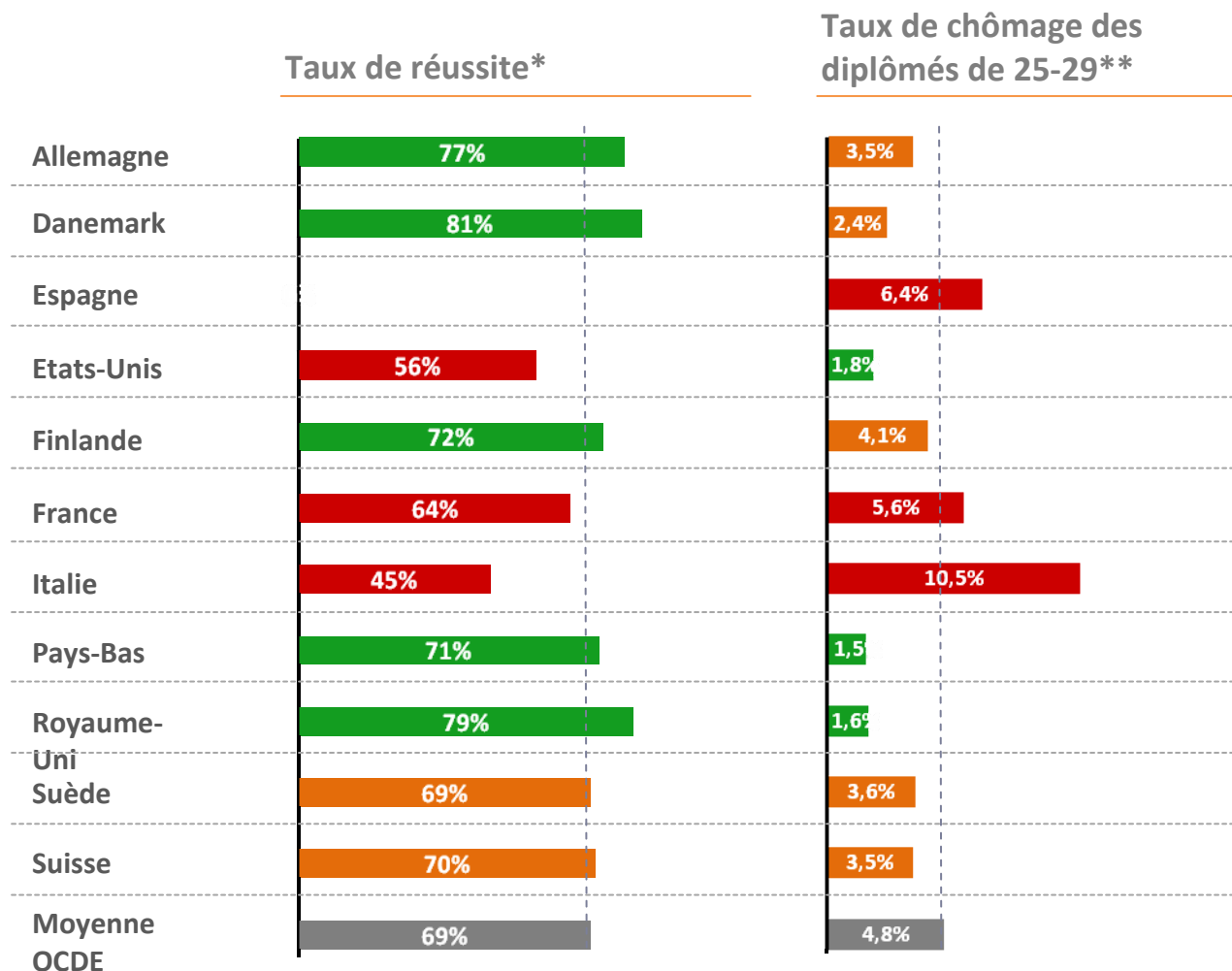
TABLE DES MATIERES

- **La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle**

- Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités
- Le triangle du « matching »
 - La flexibilité des parcours
 - L'information
 - La spécialisation progressive
- Conclusion

Le Royaume Uni, les Pays Bas, les pays nordiques et l'Allemagne présentent de bonnes performances en matière d'enseignement universitaire

- 1^{er} tiers de la moyenne OCDE
- 2^e tiers de la moyenne OCDE
- 3^e tiers de la moyenne OCDE



Commentaires

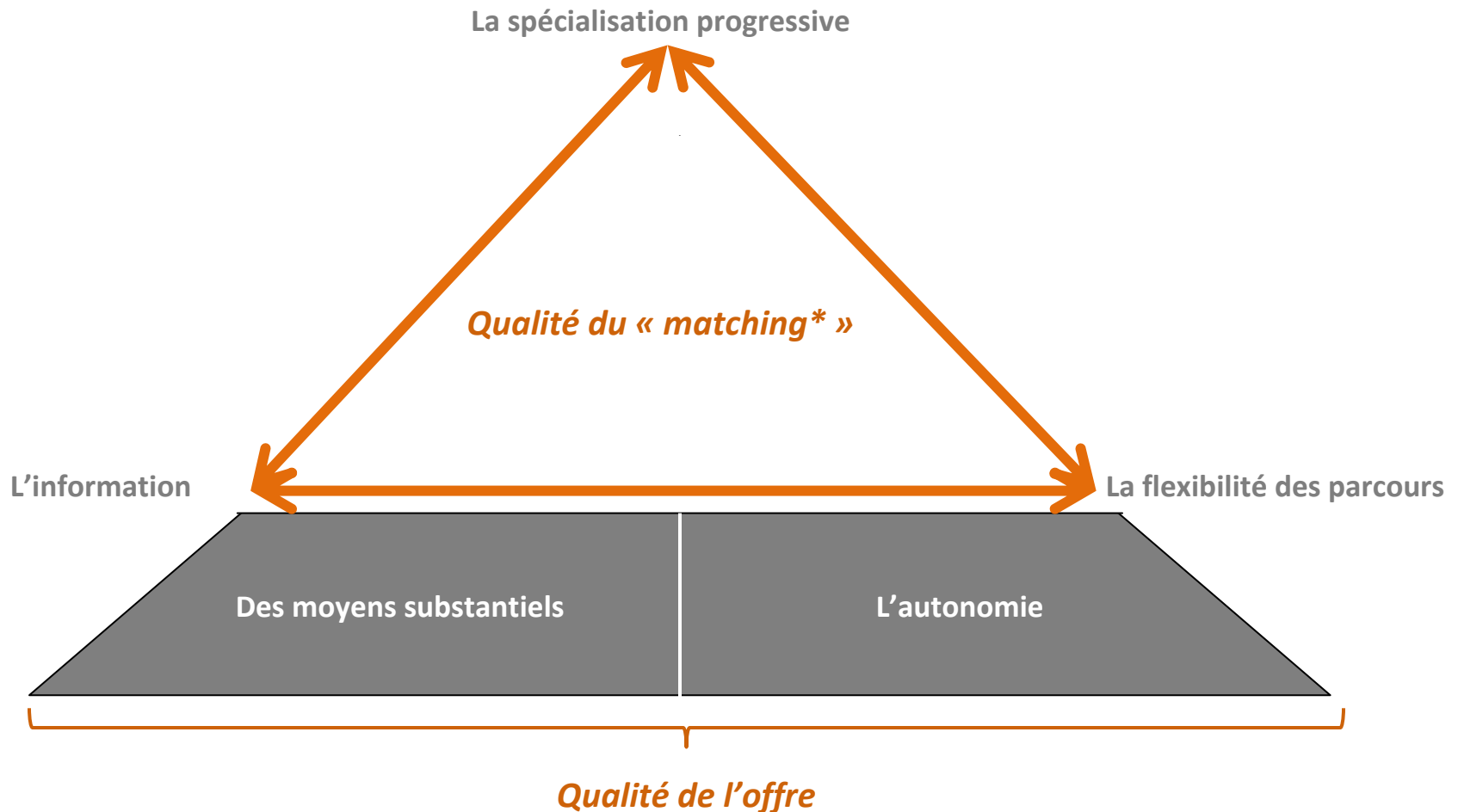
- Ces statistiques ne permettent pas à elles seules de déterminer la qualité d'un système de formation supérieure compte tenu :
 - De la diversité des architecture des filières,
 - Des différences dans les modalités d'admission,
 - Des situations des marchés de l'emploi.
- Elles nous ont cependant guidés dans la sélection des études de cas relatives à l'université présentées dans ce rapport

* % des étudiants obtenant un diplôme universitaire (nombre de diplômés/nombre de nouveaux inscrits), 2005

** % de chômeurs non scolarisés ayant obtenu un diplôme **d'enseignement supérieur** (population âgée de 15 à 29 ans) 2007

Comment développer la qualité de la formation supérieure, pour favoriser l'insertion professionnelle ?

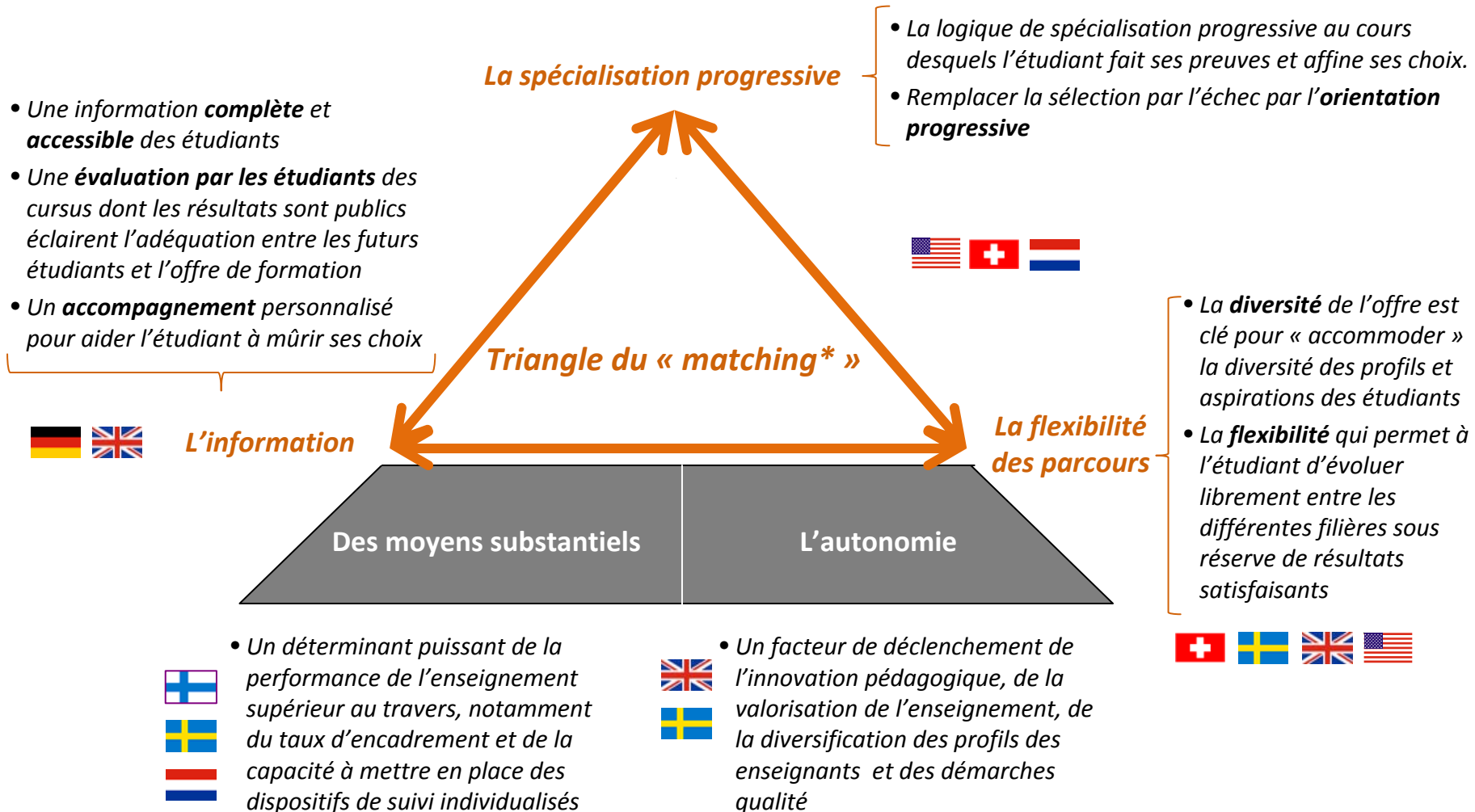
La mise à disposition de moyens, gérés de manière autonome, doit s'accompagner, de parcours flexibles, de dispositifs d'information et d'évaluation efficaces et d'une spécialisation progressive



* Adéquation de la formation suivie aux potentiels et aspirations des étudiants et à la vie professionnelle

Comment développer la qualité de la formation supérieure, pour favoriser l'insertion professionnelle ?

Zoom sur les différents blocs de la pyramide de l'excellence



* Adéquation de la formation suivie aux potentiels et aspirations des étudiants et à la vie professionnelle

Zoom sur le triangle du « matching »

La qualité du « matching », c'est-à-dire de l'adéquation entre le potentiel et les aspirations des étudiants, l'offre de formation et la vie professionnelle, repose sur 3 axes qui se renforcent mutuellement



TABLE DES MATIERES

- La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle

- **Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités**

- Le triangle du « matching »
 - La flexibilité des parcours
 - L'information
 - La spécialisation progressive
- Conclusion

Principaux enseignements des observations internationales

1 Les moyens investis dans l'enseignement supérieur

- La qualité de l'enseignement en premier cycle dépend pour une large mesure des **moyens consacrés** à :
 - **L'encadrement et les dispositifs de soutien aux étudiants** de premier cycle (meilleurs salaires pour les professeurs et bureaux individuels pour recevoir leurs étudiants, encadrement administratif adéquat),
 - **La mise en place d'une véritable culture du suivi, de l'orientation et de l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants**
 - **La facilitation de la mobilité des étudiants.**

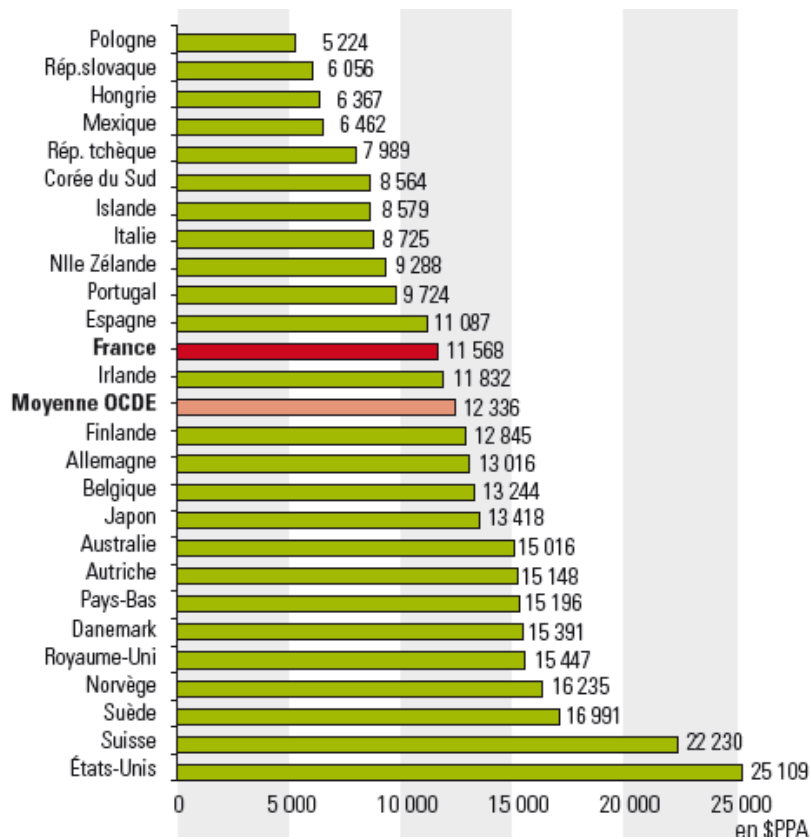
2 L'autonomie sur les moyens

- L'autonomie de gestion des moyens renforce la **capacité d'adaptation des établissements aux évolutions du potentiel et des aspirations des étudiants (amont) et du marché de l'emploi (aval)**. Elle implique notamment une meilleure capacité des universités à définir elles-mêmes leurs règles en matière de gestion du personnel enseignant.
- En particulier, l'autonomie de gestion dans le domaine des ressources humaines facilite **l'innovation pédagogique, et l'adéquation entre les besoins d'un établissement, son projet pédagogique et le profil de ses enseignants.**

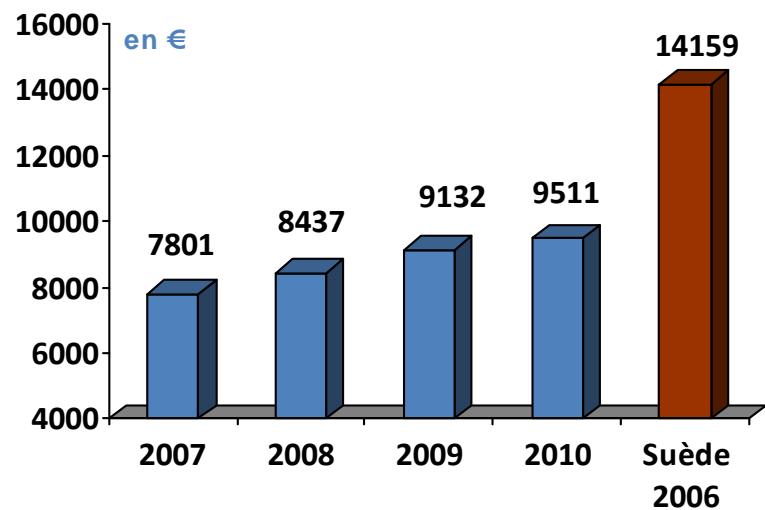
Evolution des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur

Le niveau de dépense dans l'enseignement supérieur est globalement en hausse, avec des écarts de niveau encore importants entre les pays

Dépenses annuelles par étudiant au titre des établissements, pour l'enseignement supérieur (en \$ PPA 2006)



Evolution de la dépense par étudiant en France depuis 2007



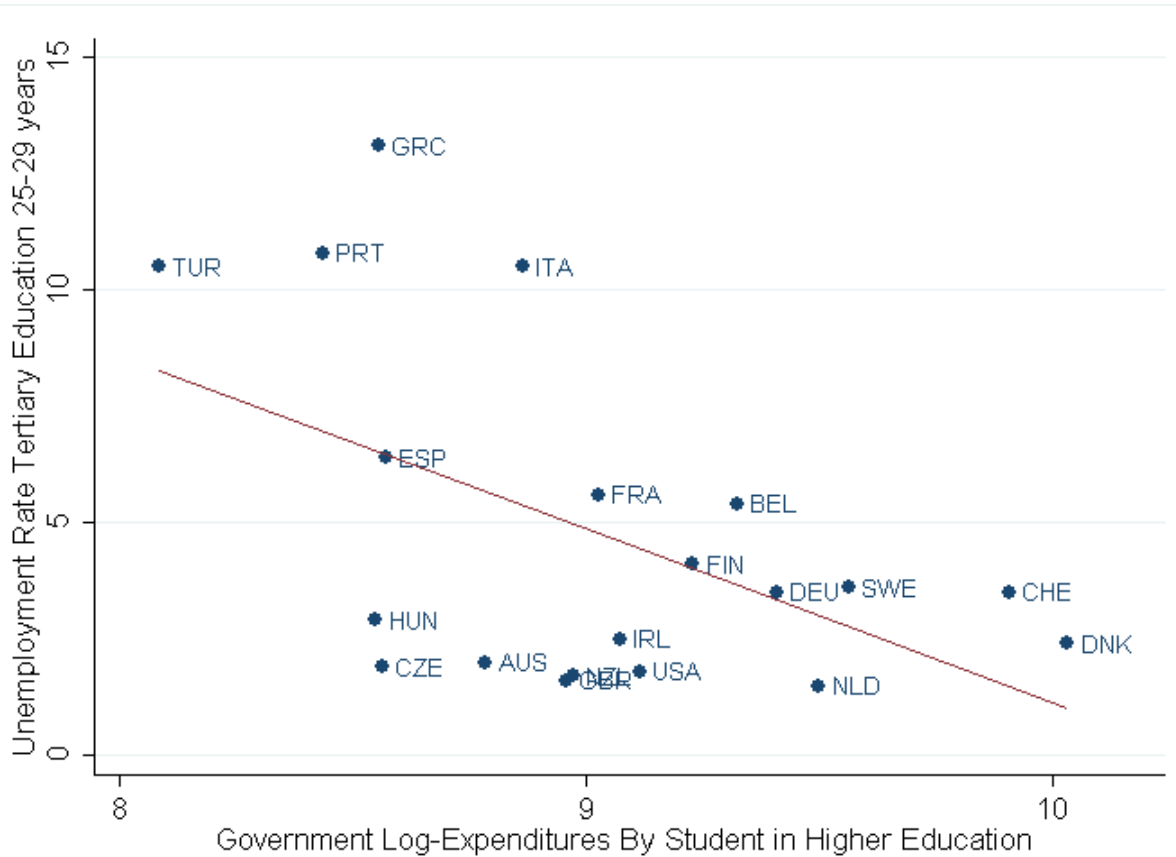
Sources :

- OCDE, *Regards sur l'éducation 2009*
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

1

L'impact des moyens sur l'insertion professionnelle

Corrélation entre le taux de chômage des jeunes diplômés et le niveau d'investissement public dans l'enseignement supérieur

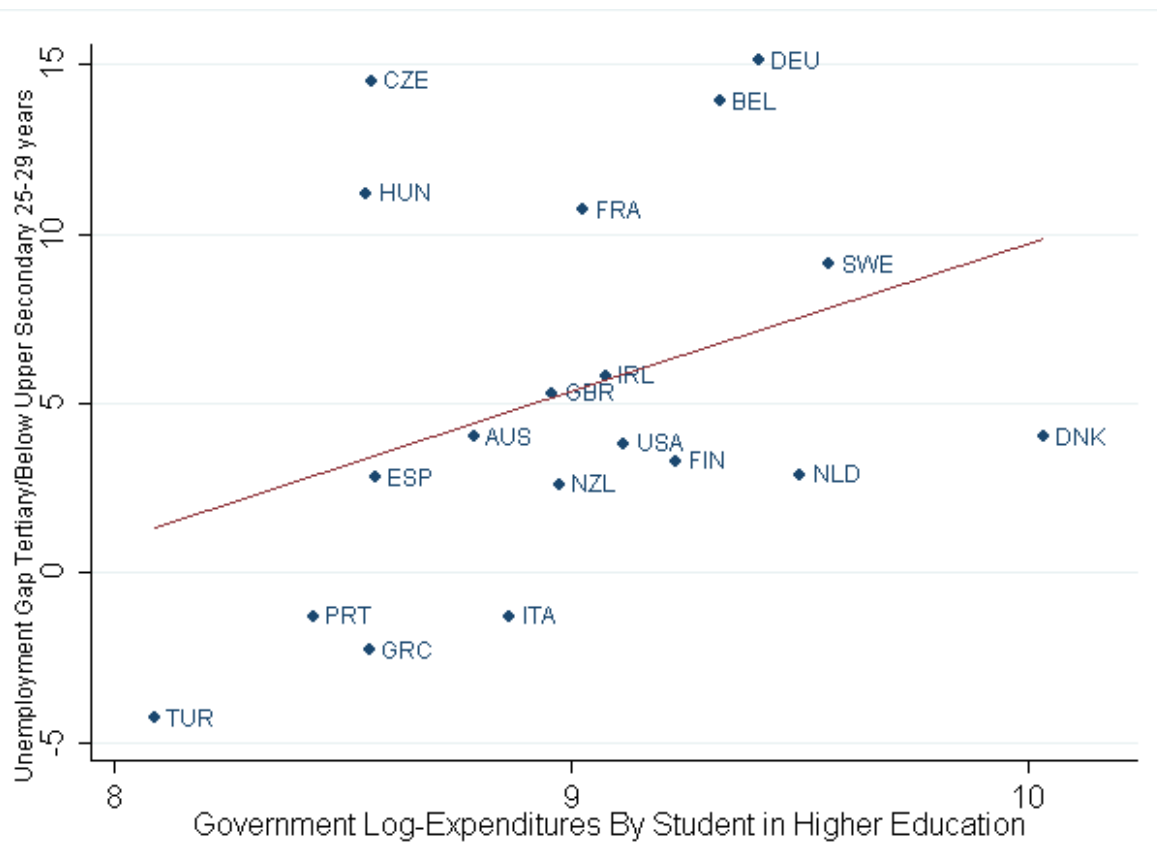


L'investissement public dans l'enseignement supérieur est un des facteurs nettement favorables à l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail

1

L'impact des moyens sur l'insertion professionnelle

Ecart de chômage entre diplômés du supérieur et diplômés du secondaire et l'investissement public dans l'enseignement supérieur

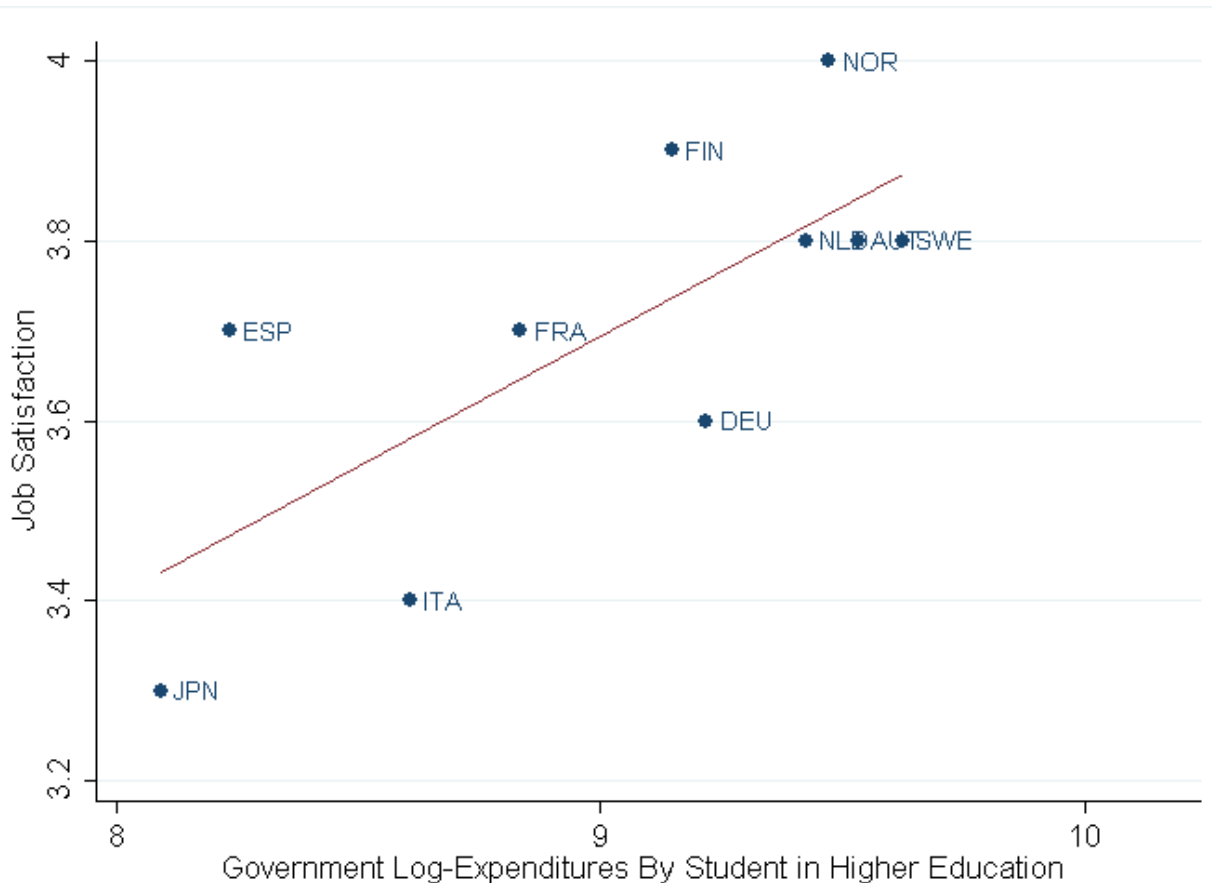


La diversité des résultats comparatifs entre diplômés du secondaire et diplômés du supérieur montre que le niveau d'investissement public ne suffit pas à expliquer la performance d'un système d'enseignement supérieur

1

L'impact des moyens sur l'insertion professionnelle

Corrélation entre la satisfaction professionnelle et l'investissement public dans le supérieur



Les moyens investis permettent d'améliorer la satisfaction des jeunes salariés quelques années après le début de leur vie professionnelle

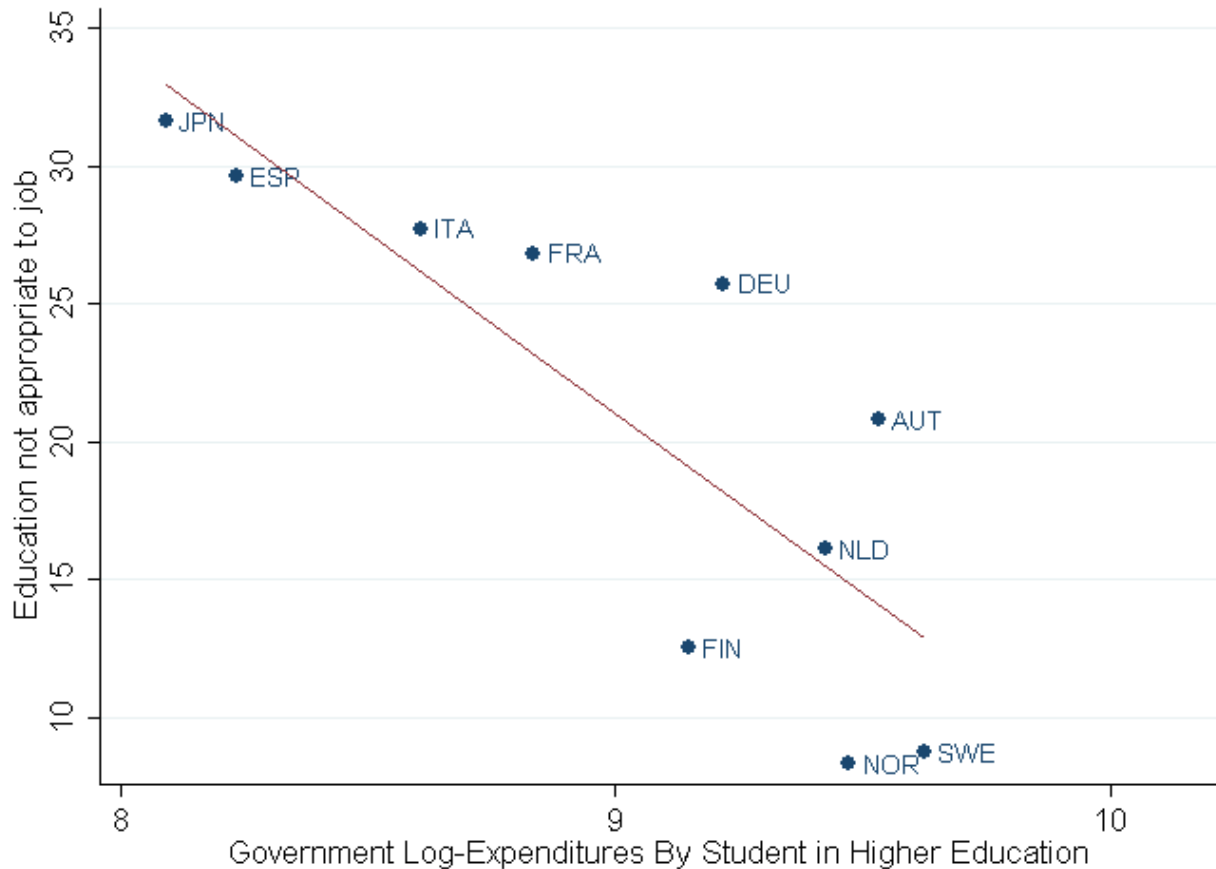
Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE

1

L'impact des moyens sur l'insertion professionnelle

Corrélation entre l'adéquation entre l'éducation reçue et l'emploi occupé et le niveau d'investissement public dans l'enseignement supérieur



Les moyens investis permettent également d'améliorer l'adéquation entre l'éducation reçue et l'emploi occupé

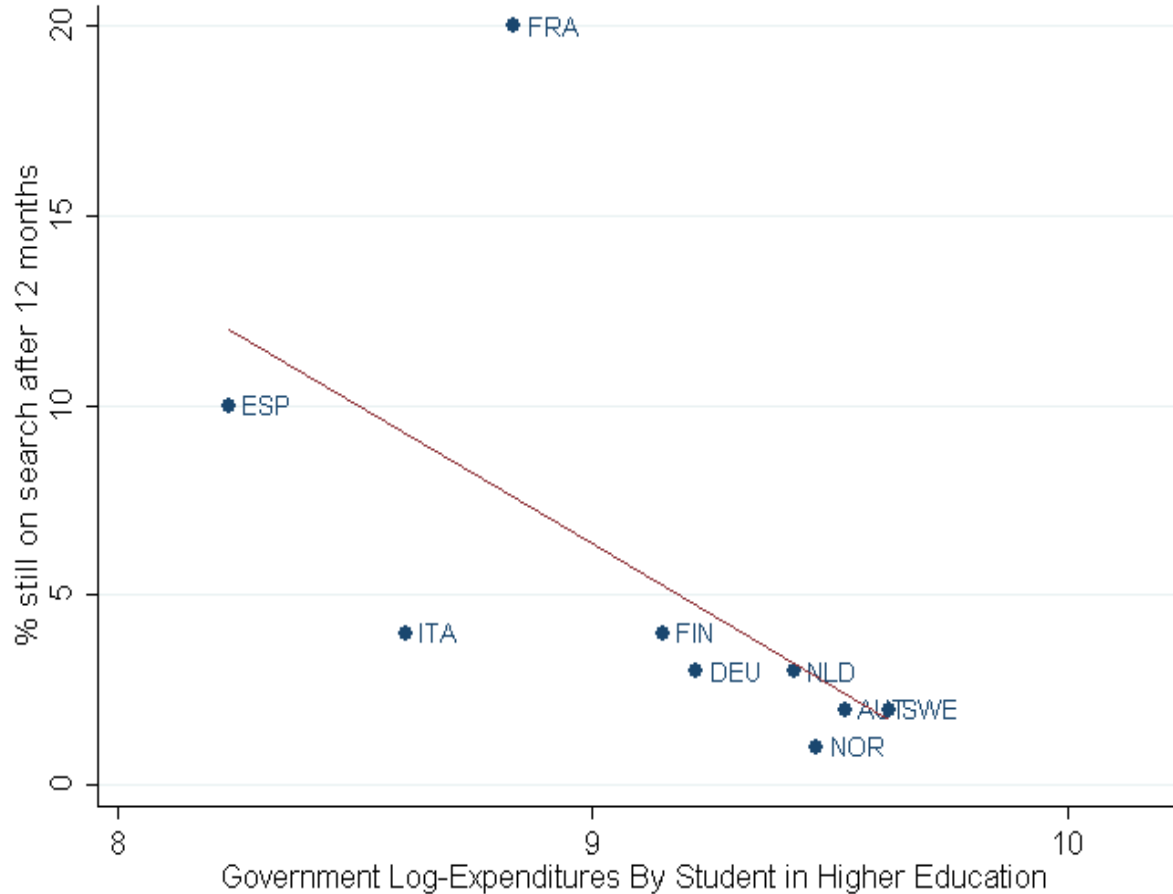
Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE

1

L'impact des moyens sur l'insertion professionnelle

Corrélation entre la proportion de diplômés en recherche d'emploi un an après leur diplôme et l'investissement public dans l'enseignement supérieur



La situation de la France montre que le niveau d'investissement public dans l'enseignement supérieur n'est pas la seule explication de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés

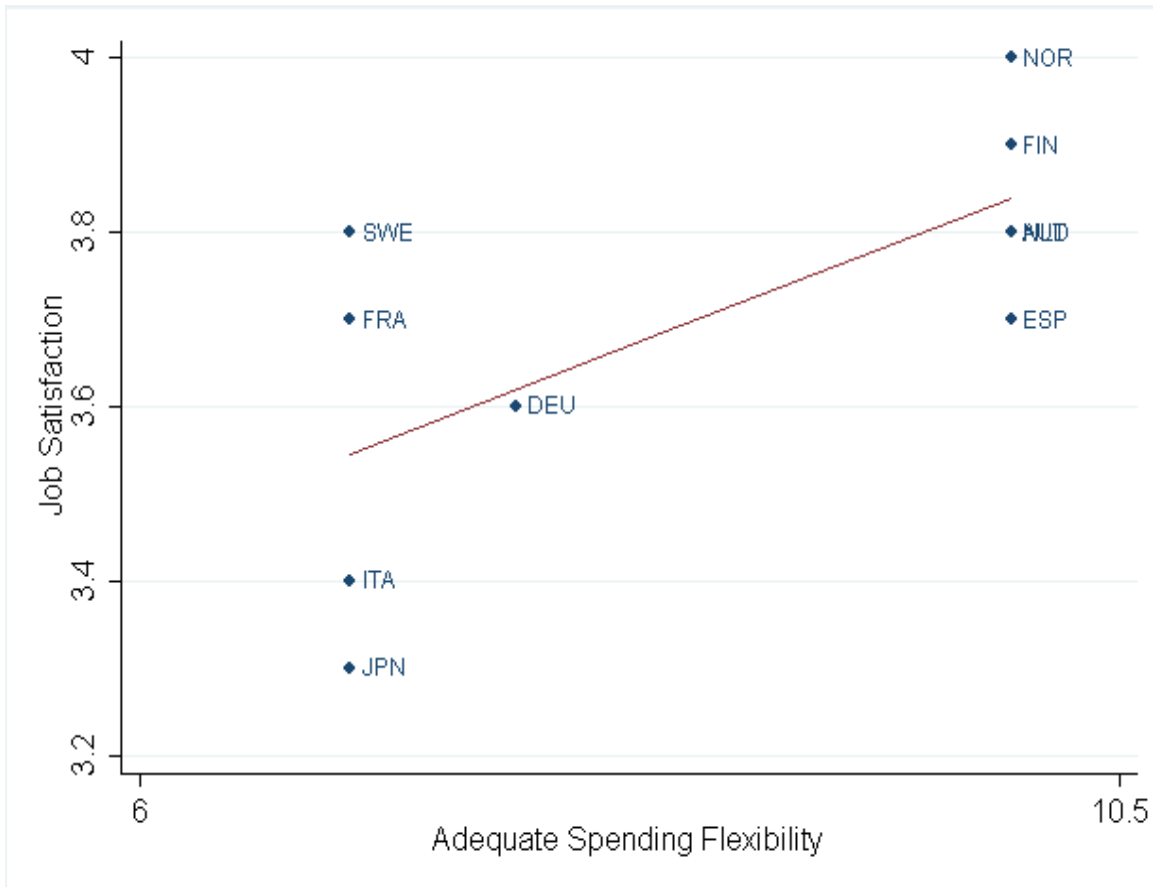
Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE

2

L'autonomie dans l'utilisation des moyens

Corrélation entre l'autonomie de gestion des moyens financiers et la satisfaction professionnelle des diplômés



La flexibilité dans la gestion des dépenses est mesurée par la globalisation des crédits attribués, la liberté d'utilisation des fonds, et la qualité des processus d'affectation des ressources.

L'autonomie de gestion des moyens financiers attribués aux établissements semble ainsi favorable à une insertion réussie des diplômés dans le monde de l'emploi

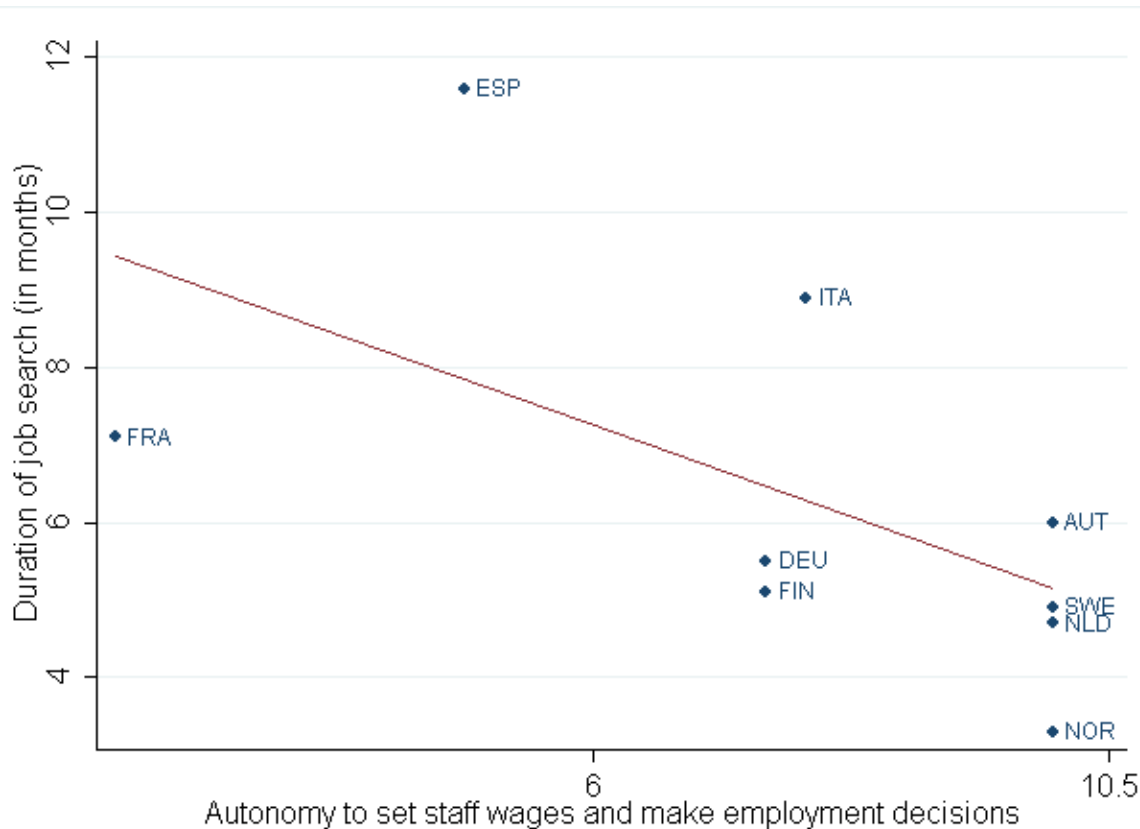
Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE

2

L'autonomie dans l'utilisation des moyens

Corrélation entre l'autonomie de gestion des ressources humaines et la durée de recherche d'un emploi



L'autonomie dans la gestion des ressources humaines est mesurée par la souplesse des processus de recrutement des enseignants et des chercheurs, de fixation de leur rémunération et dans la détermination de leur environnement de travail.

L'autonomie de gestion des ressources humaines paraît également favorable à l'insertion professionnelle des diplômés.

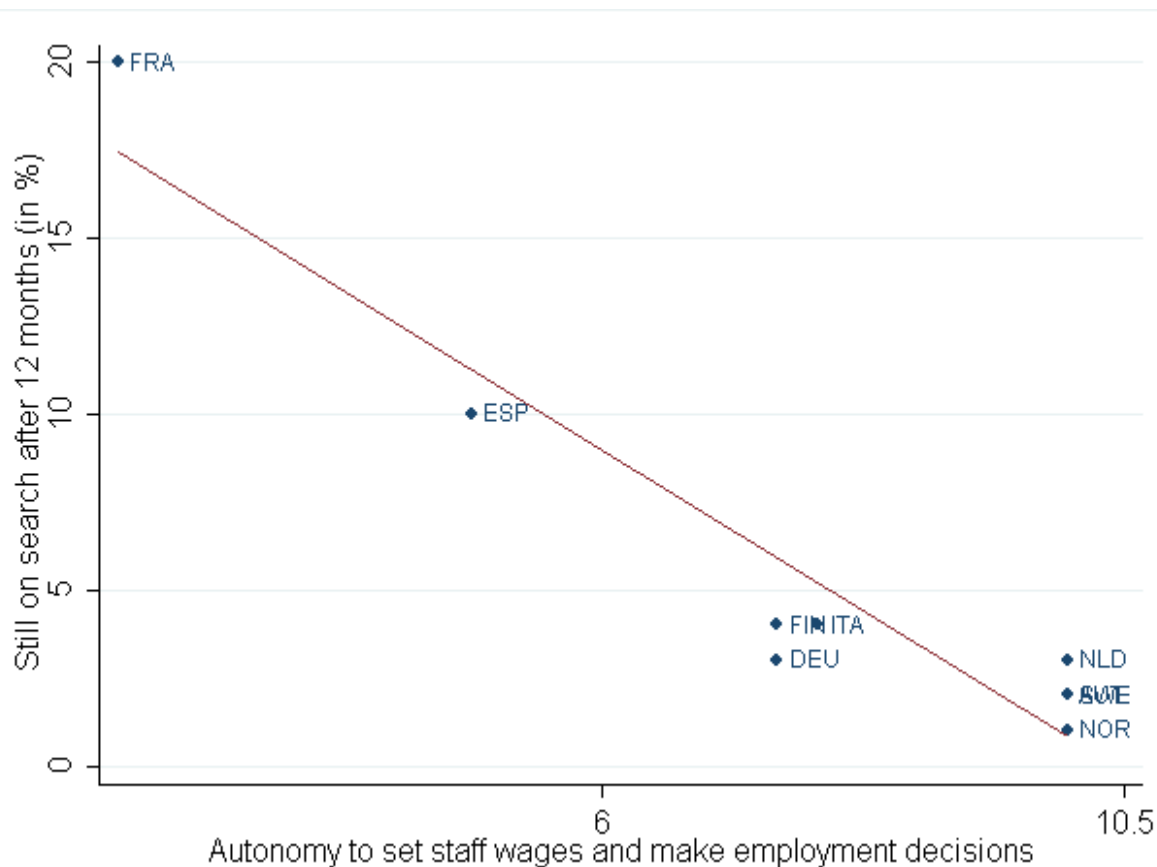
Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE, analyse Fabrice Murin

2

L'autonomie dans l'utilisation des moyens

Corrélation entre l'autonomie de gestion des ressources humaines et le niveau de chômage un an après le diplôme



L'autonomie dans la gestion des ressources humaines est mesurée par la souplesse des processus de recrutement des enseignants et des chercheurs, de fixation de leur rémunération et dans la détermination de leur environnement de travail.

L'autonomie de gestion des ressources humaines paraît également favorable à l'insertion professionnelle des diplômés.

Sources :

- Mora et alii, *Job Satisfaction among young European higher education graduates*, Higher Education,(2007), basé sur l'Enquête CHEERS réalisée en 1999 auprès de diplômés de licence en 1995.
- Données OCDE, analyse Fabrice Murin

TABLE DES MATIERES

- La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle
- Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités

• Le triangle du « matching »

- ▶ – La flexibilité des parcours
- La spécialisation progressive
- L'information

- Conclusion

Principaux enseignements des observations internationales

1 Des opportunités accrues grâce aux passerelles entre filières

- La plupart des pays présentent des filières universitaires longues et des filières professionnelles plus courtes. On observe néanmoins deux évolutions dans les pays présentant de bons taux de réussite et d'insertion :
 - L'existence de **passerelles** entre filières professionnelles et générales, et la flexibilité accrue des parcours participe à la fois à la prévention de l'échec et à l'objectif de seconde chance au cours des études supérieures
 - La **convergence** entre filières professionnelles et générales

2 Une diversification de l'offre universitaire

- La nécessité de répondre à une demande accrue de **diversité** et de **flexibilité** sur le marché du travail, oblige les universités à offrir des cursus plus flexibles et plus diversifiés.



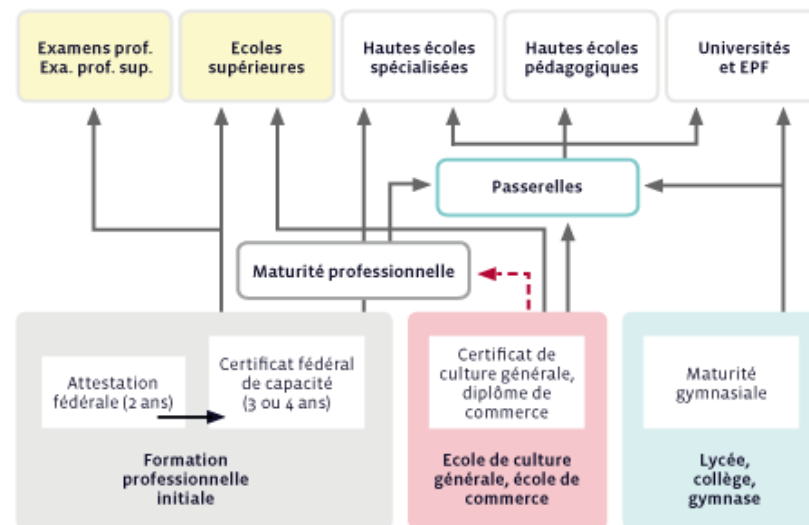
1

La « perméabilité » entre les filières générales et professionnelles

L'établissement de passerelles entre le secondaire et le supérieur ainsi qu'entre les différentes filières de l'enseignement supérieur offre des possibilités de seconde chance à l'entrée et en cours de cursus

Passerelles entre filières à l'entrée dans l'enseignement supérieur

- La filière gymnasiale (collège, lycée ou gymnase) permet d'acquérir les connaissances requises pour l'entrée dans les Hautes écoles, mais un passage en HES est possible avec un stage professionnel préalable.
- La filière « culture générale » combine un enseignement de CG avec des cours dans un domaine spécifique permettant de poursuivre une formation professionnelle, mais une entrée à l'université est possible avec un examen complémentaire.
- La filière professionnelle (apprentissage) permet d'entrer dans le monde du travail ou de poursuivre sa formation dans une école supérieure (ES) ou une Haute école spécialisée (HES).



Perméabilité entre les filières au sein de l'enseignement supérieur

- Le principe de perméabilité de l'espace de formation suisse est inscrit dans la Constitution (art. 61a).
- Une Convention de perméabilité entre les Hautes écoles (2007) a institué des passerelles et une liste de correspondance entre cursus. Une évaluation pilote est prévue courant 2010.
- Des recommandations ont été adoptées pour faciliter les passerelles entre HES et Formations Professionnelles supérieures (FPS).

• Tx de réussite 70%	• Tx de chômage 25-29 ans 3,5%
----------------------	--------------------------------



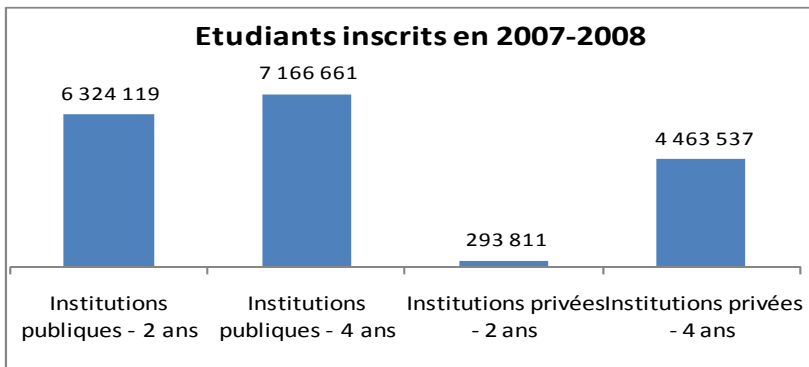
1

La flexibilité des parcours au sein du système américain

Les caractéristiques du système permettent la mobilité, qui reste toutefois inégale

Les déterminants de la mobilité

- Les *Community Colleges* jouent un rôle important de « point d'entrée » dans l'éducation supérieure pour un nombre important d'Américains.
- La mobilité des étudiants est forte : près de la moitié des étudiants *Undergraduate* ont poursuivi leurs études dans au moins deux établissements, et 12% dans au moins trois établissements.
- Le système des « *credits* » remonte aux Etats-Unis au début du XX^{ème} siècle. C'est ce système d'accumulation progressive qui permet à la fois une flexibilité interne aux établissements (construction des parcours adaptée aux étudiants) et une flexibilité externe (les *credits* étant transférables d'un établissement à l'autre). Les règles de *transfers* (équivalences) sont fixées par les établissements eux-mêmes ou les Etats (universités publiques).



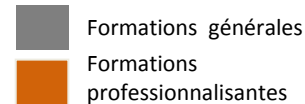
Les données clés sur la mobilité des étudiants

- D'après une étude publiée en 2004, **29% des étudiants** entrés en *Community College* rejoignent un *College* de 4 ans débouchant sur un *Bachelor's Degree*. Et environ la moitié de ceux qui entrent en *Community College* avec l'intention de continuer jusqu'au niveau de *Bachelor's* réussissent à entrer dans un *4-Year College*.
- La mobilité, mesurée par les transferts entre établissements, touche les différentes catégories d'institutions :
 - La moitié des titulaires de *Bachelor's* ont suivi leur scolarité dans au moins deux établissements.
 - 28% des étudiants ayant commencé leurs études dans un *4 Year-College* ont changé d'établissement et poursuivent leur cursus dans une autre institution.
 - 43% des étudiants ayant commencé leurs études dans un *2 Year College* ont changé d'établissement.
- Si les établissements privés les plus sélectifs admettent peu d'étudiants issus des *Community Colleges*, d'autres institutions pratiquent des politiques différentes. L'Université de Californie (publique) encourage l'admission d'étudiants issus de *2-Year College* : **entre 15 et 20% des 180 000 étudiants** admis chaque année dans l'un des neuf campus de l'Université de Californie sont issus de *Community Colleges* californiens.

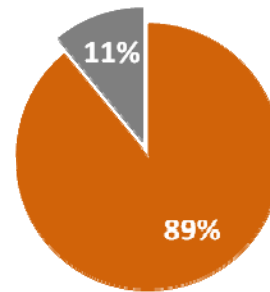
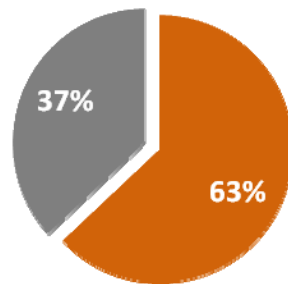
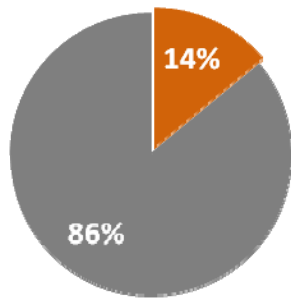


2

Au Royaume-Uni, la filière universitaire a une vocation universelle, ce qui facilite la flexibilité et la seconde chance des étudiants



Analyse du portefeuille du premier cycle de 3 universités britanniques



- Les universités britanniques rassemblent près de 2M d'étudiants (contre 1,25M en France)
- Elles remplissent donc une vocation universelle en proposant des formations générales et professionnelles. Elles ont intégré les *polytechnics* à vocation fortement professionnelle à partir de 1992.
- Les universités ont des positionnements très différenciés au regard de la professionnalisation, Oxford ne proposant que 14% de formations *undergrad* professionnalisante contre 89% pour Gordon University
- Le système de crédit est ancien au Royaume Uni et facilite non seulement le passage d'un parcours à un autre dans une université mais également entre universités

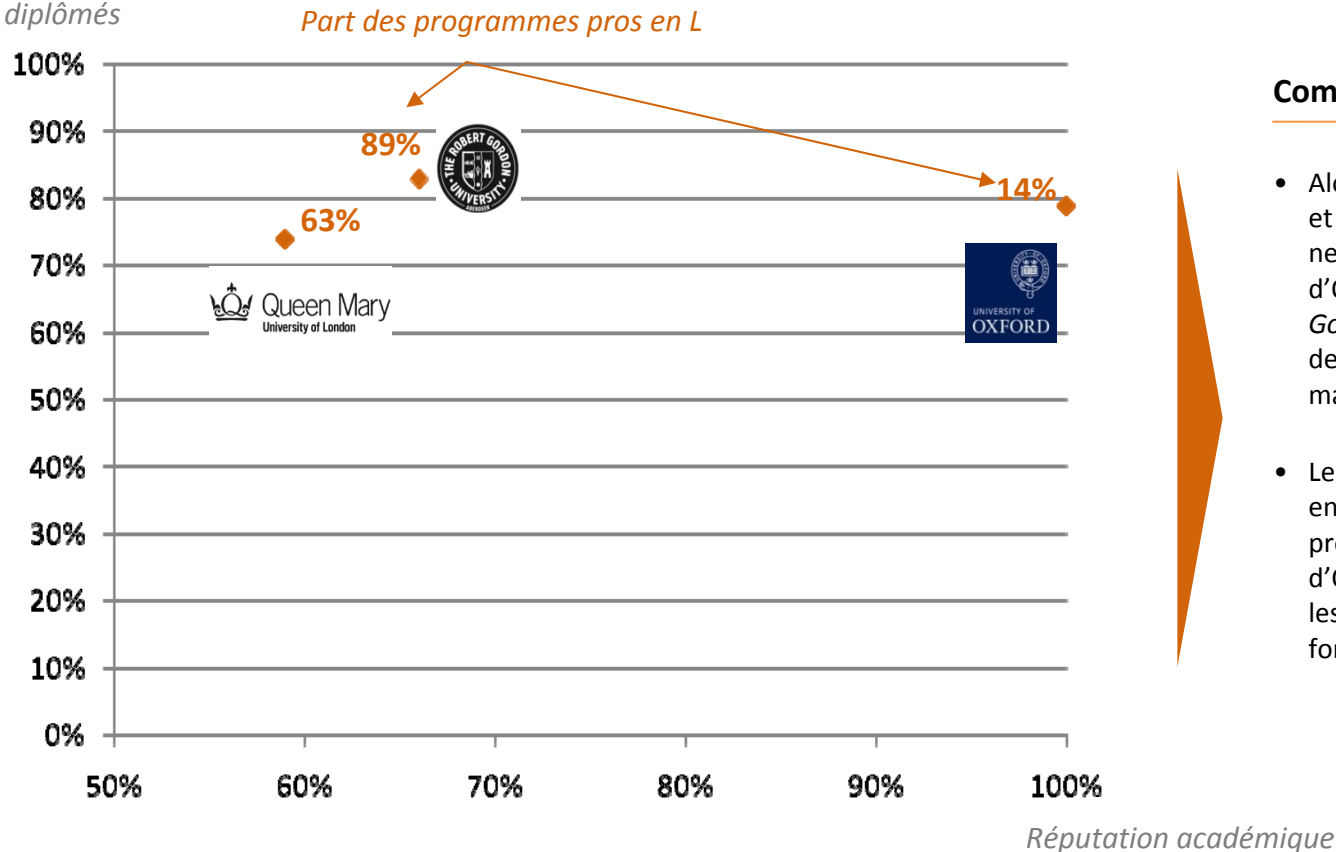


2

Malgré un potentiel et une attractivité plus faibles, certaines universités présentent des taux d'insertion remarquables grâce à un positionnement très professionnalisant

Plus que la part des établissements de formations professionnelles, c'est l'équilibre du couple niveau de l'université / professionnalisation du cursus qui détermine l'employabilité des diplômés

Qualité de l'insertion des diplômés



Commentaires

- Alors que leur potentiel scientifique et leur attractivité sont très nettement inférieurs à ceux d'Oxford, les universités *Robert Gordon* et *Queen Mary* obtiennent des performances similaires en matière d'insertion professionnelle
- Leurs cours de niveau licence sont en proportion nettement plus professionnalisants que ceux d'Oxford résolument tournés vers les enseignement généraux et fondamentaux

TABLE DES MATIERES

- La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle
- Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités

- **Le triangle du « matching »**

- La flexibilité des parcours
- ▶ – **La spécialisation progressive**
- L'information

- Conclusion

Principaux enseignements des observations internationales

1

Les différents modalités d'admission

- **Les modalités d'admission diffèrent** largement selon les pays, notamment en fonction :
 - De l'existence et des caractéristiques des filières à accès libres garantissant l'accès à l'enseignement supérieur des diplômés du secondaire,
 - De l'existence d'une conditionnalité sur les études suivies dans le secondaire,
 - De la qualité du dialogue entre l'étudiant et l'établissement.
- Nous n'observons pas de corrélation évidente entre l'existence d'une sélection à l'entrée des études supérieures et nos mesures d'insertion professionnelle.

2

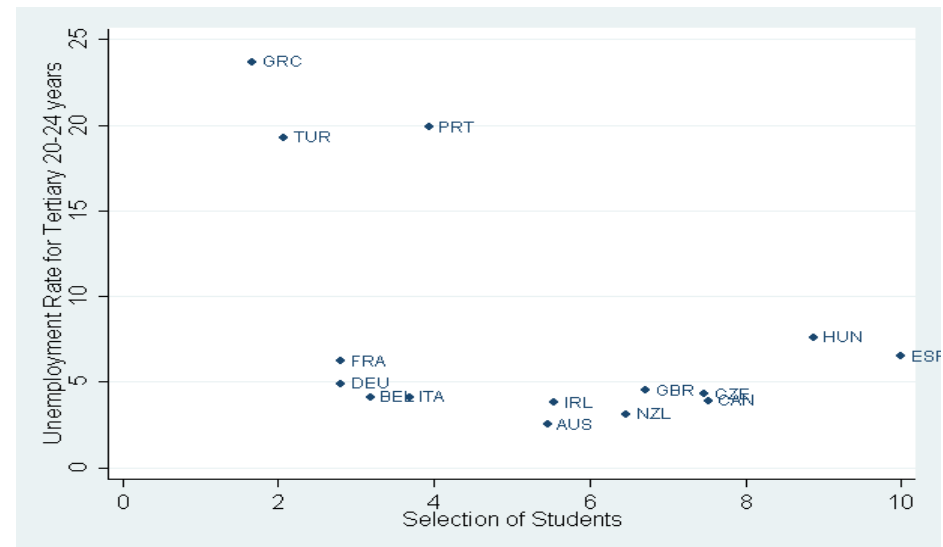
La spécialisation progressive

- La spécialisation progressive peut constituer une **réponse adaptée** à des pays qui souhaitent conserver des **filières universitaires à accès libre**.
- Elle substitue au couperet de la sélection un **processus d'orientation ou « matching » progressif** qui s'appuie à la fois sur l'affirmation des aspirations des étudiants et la qualité des résultats obtenus au cours de leurs études supérieures.
- Elle semble en outre **favorable à l'insertion professionnelle** des diplômés.
- Par une ouverture plus large aux savoirs en début de cursus, elle favorise également **l'autonomie et l'esprit critique** des étudiants dans l'élaboration de leur parcours comme dans leur vie citoyenne.

1

La diversité des modalités d'admission dans le supérieur et l'absence de corrélation avec l'insertion incite à penser le matching tout au long des études supérieures

- Il existe une **grande diversité de modalités d'admission** dans les études supérieures :
 - Certains pays comme la Belgique ou la Suisse offrent une garantie d'accès dans la plupart des filières universitaires aux diplômés du secondaire
 - D'autres, comme le Royaume Uni ou les Etats Unis font de la sélection une pratique générale pour l'accès à l'université, d'autres filières, comme les *community colleges* aux Etats Unis, pouvant rester d'accès libre.
 - D'autres enfin, ont un positionnement intermédiaire, soit qu'ils garantissent l'accès à une filière universitaire mais la conditionnent en fonction du type de bac obtenu (Pays Bas), soit qu'ils garantissent l'accès dans les universités où la demande n'excède pas l'offre (cas allemand)
 - En revanche, tous les pays sélectionnent à l'entrée du Master.
- L'analyse de la **corrélation** entre l'autonomie des universités dans la sélection de leurs étudiants à l'entrée du premier cycle et l'insertion professionnelle des diplômés n'apparaît **pas** de façon **évidente**.
- En réalité, il convient d'élargir la question des procédures d'admission à l'orientation tout au long des études supérieures



Le paradoxe de la spécialisation progressive

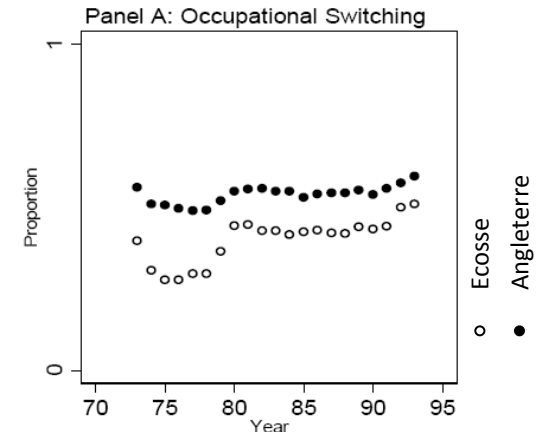
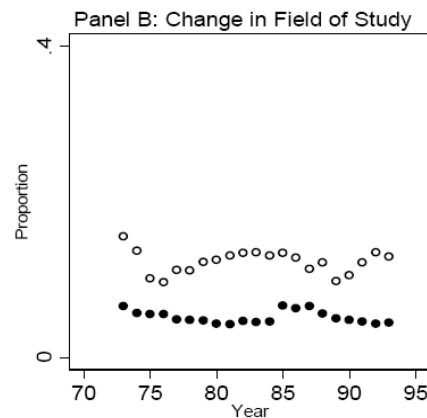
Une spécialisation en cours de licence augmente les chances d'obtenir un emploi en lien avec son domaine de spécialisation

L'étude menée

- Une analyse comparative a été menée entre les systèmes d'enseignement supérieur en Angleterre et en Ecosse, qui présentent des modalités de spécialisation très différentes dans un contexte macro-économique comparable :
 - Angleterre : Spécialisation à l'entrée en Licence (choix effectué en début de dernière année d'enseignement secondaire) dans un domaine particulier
 - Ecosse : Admission dans une Faculté plutôt que dans un Département et spécialisation en cours de Licence (après en général deux années pluridisciplinaire*)
 - En outre, les *A-Levels* évaluent les élèves anglais sur 2 à 3 matières, tandis que les *SCE Higher Examinations* écossais portent sur 5 à 6 matières.

Une spécialisation en cours de licence permet un meilleur « matching » avec le domaine professionnel

- Cette étude démontre que la fréquence de changement de domaine de spécialisation entre les études et la profession (*field switching*) est inférieure de 6 à 8% chez les étudiants écossais. Par ailleurs, les étudiants écossais ont tendance à choisir des domaines de spécialisation où la probabilité de *field switching* est plus faible.
- Il est donc **plus intéressant pour un étudiant de se spécialiser progressivement**, même si sa spécialisation sera de ce fait moins approfondie.
- Le choix par l'étudiant de sa spécialisation est plus informé, notamment au regard de ses goûts et de ses capacités pour différentes disciplines étudiées en début de licence.



* Les étudiants écossais entrent à l'université en général un an avant les étudiants anglais, mais la durée moyenne du cursus de licence en Ecosse est de 4 ans et les 2 premières années sont généralement pluridisciplinaires.



2

Les études propédeutiques : trois exemples suisses

Une première année d'initiation avec des possibilités de réorientation, certains cursus pluridisciplinaires et une spécialisation progressive jusqu'en troisième année de licence



- **Faculté de lettres** (lettres, langues, histoire, philosophie...)
 - **Structure du diplôme de Bachelor:** 70 ECTS pour chacune des 2 disciplines de base et 40 ECTS pour une discipline complémentaire ou des options d'ouverture ou d'approfondissement.
 - Possibilité de prendre une discipline dans d'autres facultés.
 - **Propédeutique (L1) :** Enseignements d'initiation sur 2 disciplines choisies librement par l'étudiant. Possibilité de changer de discipline, mais la propédeutique doit être validée en 2 ans maximum.
 - **Spécialisation (L2- L3) :** Approfondissement des 2 disciplines de base et possibilité d'étudier une discipline complémentaire
- **Faculté des sciences de base** (chimie, mathématiques, physique)
 - **Propédeutique (L1) :** Enseignements pluridisciplinaires communs aux différentes sections (mathématiques, physique, chimie, informatique).
 - Possibilité de réorientation vers une thématique voisine en fin de propédeutique.
 - **Spécialisation (L2-L3) :** Cours spécifiques à chaque section et spécialisation fine en L3 (en vue du master).
 - Le choix entre voie théorique ou voie appliquée se fait en L3.
- **Faculté de lettres** (lettres, langues, philosophie, histoire, archéologie..)
 - **Structure du diplôme BA of Arts :** 84 ECTS pour chacune des 2 disciplines de base (parmi une vingtaine proposées) et 12 ECTS pour une option dans une 3^e discipline.
 - Possibilité de prendre une discipline dans certains autres établissements si elle n'est pas enseignée à la Faculté.
 - **Propédeutique (L1) :** Choix de 2 branches d'études et d'un module à options. Cours et séminaires de méthodologie et d'initiation
 - **Spécialisation (L2- L3) :** Approfondissement des 2 disciplines



2

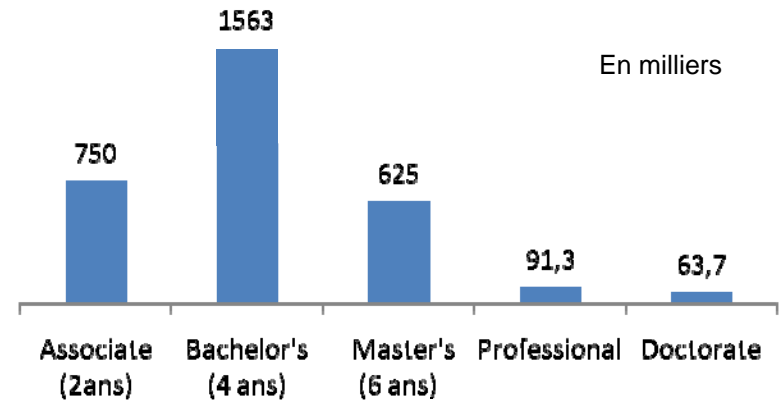
La spécialisation progressive à l'université : l'exemple américain 1/2

Le diplôme de Bachelor* requiert moins de la moitié des cours dans la discipline principale

Les caractéristiques des cursus de bachelor*

- Le système nord-américain étant totalement décentralisé, chaque établissement fixe lui-même le *curriculum* que doivent suivre les étudiants. Un cycle *undergraduate* est composé typiquement de deux parties :
 - une partie de matières communes, destinée à donner à tous les étudiants « une solide culture générale, et les préparer à devenir des citoyens informés »
 - une partie de matières choisies, donnant à chaque étudiant une spécialisation conforme à ses aspirations et ses aptitudes.
- La part de cours communs représente généralement **entre un quart et la moitié** des cours nécessaires pour la délivrance de *Bachelor of Arts* ou *Bachelor of Science*, le reste étant consacré à la matière de spécialisation (*major* ou *concentration*).
- Les étudiants sont invités à choisir leur *major* le plus souvent dans le courant de la seconde année. Ils peuvent en changer, mais conservent les cours validés (*credits*).

Nombre de diplômes décernés en 2007-2008



Matières générales enseignées dans le *core curriculum* des deux premières années

Humanités et matières artistiques	Sciences sociales	Sciences physiques et naturelles
-----------------------------------	-------------------	----------------------------------

* Le diplôme de *Bachelor* a vocation à préparer les étudiants à entrer dans la vie professionnelle, ou dans le cycle des études de niveau *Master* (*graduate studies*).



2

La spécialisation progressive à l'université : l'exemple américain 2/2

Les cas de deux collèges nord-américains d'excellence



Objectifs affichés

- **Les étudiants de Harvard** ont « l'opportunité d'acquérir des savoirs diversifiées, de tester intellectuellement différents champs de la connaissance, tout en s'engageant dans l'apprentissage approfondi d'un domaine de spécialisation »

- **Le parcours de l'étudiant** (*Distributional Requirements*) vise « à garantir que tous les diplômés de Yale ont connaissance d'une grande diversité de champs du savoir ». « Nous croyons autant à la vertu de la distribution des matières qu'au besoin de spécialisation ».

Organisation générale des parcours

- Les huit semestres du *College* (32 cours semestriels) se répartissent en trois parties :
 - domaine de spécialisation (*Concentration*) : 12 à 14 cours, soit 40-45% du total des cours suivis
 - Culture générale (*Program in General Education*): 9 à 11 cours, soit 30-35% du total
 - Options (*Electives*) : 20 à 30% des cours

- Les huit semestres du *College* se répartissent en 32 cours semestriels :
 - matières générales (au moins 6 cours semestriels)
 - acquisition des savoir-faire de base (au moins 6 cours semestriels)
 - domaine de spécialisation (au moins 12 cours semestriels)

Contenu du cursus général commun

- **Le *Program in General Education*** : obligation de suivre un cours dans chaque domaine :
 - Culture et croyances
 - Raisonnement éthique
 - Raisonnement mathématique et empirique
 - Compréhension esthétique
 - Sciences des systèmes vivants
 - Sciences de l'univers
 - Sociétés du monde
 - Les Etats-Unis dans le monde

- **Les étudiants doivent suivre** :
 - au moins 2 cours semestriels dans les humanités et les arts, 2 cours semestriels dans les sciences, et 2 cours semestriels dans les sciences sociales
 - dans le domaine des savoir-faire, au moins 2 cours semestriels dans les méthodes quantitatives, 2 cours semestriels dans l'écriture, et des langues étrangères
 - Ces cours peuvent être répartis au cours des 4 années d'études (cf. page suivante)

Les études propédeutiques : l'exemple du *Studium Generale* au *Leibniz Kolleg* de Tübingen

Une introduction générale dans les études scientifiques misant sur l'expérience du choix pour forger des étudiants autonomes

Caractéristiques du programme : Une formation spécifique d'une durée d'un an, des petites promotions de 50 étudiants, une formation couteuse avec un encadrement très intensif, des enseignants issus de différentes disciplines universitaires et secteurs professionnels

Liberté totale dans le choix des enseignements

- Les étudiants composent leur propre emploi du temps de façon libre (avec un minimum de 12h hebdomadaires)
- Un « menu » composé d'une grande diversité de cours, répartis en 3 principales sections (sciences sociales et droit, sciences humaines, sciences de la nature) et des groupes de travail en arts et musique

Participation des étudiants au processus pédagogique

- L'offre de formation du dernier trimestre est définie par les étudiants en coopération avec les professeurs (droit de proposer de nouveaux cours et d'inviter des enseignants)
- Les étudiants participent à la sélection des candidats de l'année suivante

Un modèle pédagogique axé sur le développement

- Une formation axée sur l'apprentissage de méthodes scientifiques : « ce qui compte n'est pas le *quoi* mais le *comment* ».
- Les compétences visées : autonomie, capacité de travailler en équipe et dans un contexte interdisciplinaire, esprit d'initiative et créativité
- Un modèle pédagogique axé sur le débats et la formation d'un esprit critique et la valorisation particulière du travail en groupe
- Une évaluation par commentaires individualisés, mais sans véritables notes

TABLE DES MATIERES

- La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle
- Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités

- **Le triangle du « matching »**

- La flexibilité des parcours
- La spécialisation progressive
- ▶ – **L'information**

- Conclusion

Principaux enseignements des observations internationales

1

Facilitation de l'accès à l'information

- Certains pays ont mis en place des **portails d'information nationaux** présentant une information complète et homogène sur la plupart des cursus représente une valeur ajoutée forte pour l'orientation des étudiants (ex. Unistats) permettant aux étudiants de faire des choix éclairés.

2

Evaluation de la satisfaction des étudiants

- Au-delà, des indicateurs objectifs développés par les administrations, la **mesure de la satisfaction des étudiants** renforce l'attention des universités sur la perception et l'effet de leurs cours, de leurs enseignants, et de leurs infrastructures
- L'Allemagne enrichit ces enquêtes par une **évaluation des perceptions des enseignants chercheurs** sur la qualité des cursus

3

Enrichissement du dialogue étudiant - établissement

- Le développement de la fonction de **conseiller ou de tuteur**, de plus en plus valorisés et professionnalisés, favorise une aide à l'orientation tout au long du parcours universitaire.



2

Zoom sur le National Student Survey en Angleterre

Une étude annuelle de satisfaction au service de l'orientation des futurs étudiants

Contenu de l'étude

- Qualité générale du cursus
- L'enseignement
 - *Les enseignants expliquent leurs sujets des façon claire*
 - *Les enseignants réussissent rendre leurs sujets intéressants*
 - *Les enseignants démontrent un enthousiasme*
 - *Les cours sont une stimulation intellectuelle*
- **Evaluation et retours/commentaires**
 - *Les critères d'évaluation sont définis clairement et en amont*
 - *L'évaluation était juste*
 - *Les retour et commentaires des enseignants étaient immédiats*
 - *J'ai reçu des commentaires détaillés sur mon travail*
 - *J'ai amélioré ma compréhension grâce aux commentaires*
- Conseil et orientation académique
 - *J'ai reçu suffisamment de soutien et conseil dans mes études*
 - *Disponibilité des enseignants et autres personnels*
 - *Disponibilité et qualité du conseil dans l'orientation académique*
- Organisation/gestion
 - *Emploi du temps*
 - *Communication des changements de cours*
 - *Organisation des cours*
- Ressources et équipement
 - *Bibliothèque*
 - *Accès aux équipements IT*
 - *Accès à des équipements spéciaux*
- Contribution au développement personnel
 - *Confiance*
 - *Communication*
 - *Capacité à appréhender de nouveaux sujets*

Exemple d'une comparaison de 3 cursus

Assessment and feedback [\[back to top\]](#)

	Agree	No.respondents	
The criteria used in marking have been clear in advance.			
ABERYSTWYTH UNIVERSITY (PRIFYSGOL ABERYSTWYTH): History (f/t , f/d)	71%	99 of 164	
UNIVERSITY OF BRISTOL: History (f/t , f/d)	65%	101 of 172	
UNIVERSITY OF BIRMINGHAM: History (f/t , f/d)	77%	250 of 324	
Assessment arrangements and marking have been fair.			
ABERYSTWYTH UNIVERSITY (PRIFYSGOL ABERYSTWYTH): History (f/t , f/d)	82%	100 of 164	
UNIVERSITY OF BRISTOL: History (f/t , f/d)	69%	101 of 172	
UNIVERSITY OF BIRMINGHAM: History (f/t , f/d)	82%	249 of 324	
Feedback on my work has been prompt.			
ABERYSTWYTH UNIVERSITY (PRIFYSGOL ABERYSTWYTH): History (f/t , f/d)	79%	100 of 164	
UNIVERSITY OF BRISTOL: History (f/t , f/d)	40%	101 of 172	
UNIVERSITY OF BIRMINGHAM: History (f/t , f/d)	70%	250 of 324	
I have received detailed comments on my work.			
ABERYSTWYTH UNIVERSITY (PRIFYSGOL ABERYSTWYTH): History (f/t , f/d)	91%	99 of 164	
UNIVERSITY OF BRISTOL: History (f/t , f/d)	69%	101 of 172	
UNIVERSITY OF BIRMINGHAM: History (f/t , f/d)	74%	250 of 324	
Feedback on my work has helped me clarify things I did not understand.			
ABERYSTWYTH UNIVERSITY (PRIFYSGOL ABERYSTWYTH): History (f/t , f/d)	70%	100 of 164	
UNIVERSITY OF BRISTOL: History (f/t , f/d)	62%	101 of 172	
UNIVERSITY OF BIRMINGHAM: History (f/t , f/d)	73%	249 of 324	

Les études de satisfaction du Centrum für Hochschulentwicklung* en Allemagne

Les études de satisfaction sont effectuées auprès des étudiants et enseignants-chercheurs. Les résultats constituent une des principales sources d'information pour les futurs-étudiants.

Critères d'évaluation

- Qualité de l'encadrement
 - Soutien par les enseignants
 - Coopération/travail de groupe avec d'autres étudiants
 - Contenu et pertinence des cours
 - Coordination/organisation logistique des enseignements
 - Mécanismes d'évaluation des enseignements
- Insertion professionnelle
 - Enseignements professionnalisants, stages, etc.
 - Qualité des dispositifs d'orientation/placement
- Equipement
 - Bibliothèque
 - Infrastructures : salles de classe, salles informatiques
- Opportunités d'échanges internationaux

Diffusion et méthodologie

- Les résultats de l'étude sont accessibles sur le site de l'hebdomadaire *Die Zeit*. Le classement est une des principales sources d'information dans l'orientation des futurs-étudiants.
- Le classement est présenté par cursus/discipline. Aucun indicateur global est publié au niveau des établissements, car une telle synthèse ne paraît pas pertinente du fait de la diversité des cursus.**
- Les cursus sont classés en trois groupes. Aucun rang exact est publié afin d'éviter des interprétations

* Fondés par la conférence des recteurs des universités et la fondation Bertelsmann, le CHE est un *think tank* menant des réflexions les réformes dans l'ES

** Une université peut p.ex. figurer parmi les meilleures en termes de publications scientifiques tout en étant parmi les mauvaises pour d'autres facteurs.

Les dispositifs d'orientation/auto-évaluation en ligne : une pratique de plus en plus courante dans les universités allemandes

Une double approche fondée à la fois sur l'information et l'auto-évaluation pour améliorer le « matching » entre étudiants et universités

Les dispositifs

Contexte

- **Une pratique de plus en plus courante** : Une dizaine d'universités et d'associations d'établissements de l'ES proposent désormais des dispositifs d'auto-évaluation sur leurs sites internet
- **Un vrai investissement pour les établissements** : L'université de Bonn, par exemple, a investi près de 300k€ dans le développement de son dispositif d'orientation en ligne
- **Deux types de dispositifs**
 - Des tests d'orientation générale visant à faciliter le choix de la filière
 - Des tests spécifiques visant à évaluer des aptitudes liées à un champ d'études/une discipline

Contenu des dispositifs

- Des **informations** sur les universités et leurs cursus, souvent présentées sous forme audiovisuelle (visites virtuelles de l'établissement, présentation des activités des étudiants, etc.)
- Des **questionnaires** portant sur les intérêts et la motivation visant à constituer le profil de l'étudiant qui sera ensuite comparé avec des descriptifs de métiers et/ou de cursus pour proposer des recommandations d'orientation
- Des **tests d'aptitudes** permettant aux futurs-étudiants d'évaluer leurs capacités de réussir dans différents domaines

Valeur ajoutée

Une approche à forte valeur ajoutée pour les étudiants et les universités qui permet ...

- d'aller au-delà de l'information tout en conservant une grande facilité d'accès
- d'améliorer la qualité du *matching** entre étudiants et parcours
- de délester des services de conseil surchargés

... mais qui ne remplace pas le conseil personnalisé

- l'interprétation des résultats de l'auto-évaluation n'est pas toujours facile
- les candidats doivent être conscients que les dispositifs peuvent être un instrument de marketing pour les universités souhaitant attirer de nouveaux étudiants.

* Une étude de l'université de Francfort démontre que les résultats des étudiants ayant effectué l'auto-évaluation sont supérieurs à la moyenne

Les dispositifs d'accompagnement dans les établissements américains

La diversité des choix offerts et des parcours possibles rend l'accompagnement personnalisé des étudiants indispensable

Un accompagnement nécessaire

- Les études du cycle *Undergraduate* se caractérisent par une grande liberté de choix des étudiants, dans un *curriculum* composé de matières générales et d'un ou deux domaines de spécialisation (*major*).
- La diversité des choix offerts est très importante, dans les deux types de matières. Le *College of Letters and Science* de Université de Californie à Los Angeles (UCLA) propose 118 domaines de spécialisation.
- Les parcours pédagogiques sont flexibles, et sont choisis par les étudiants eux-mêmes.

Une présence lors des principaux choix

- L'arrivée au *College* et le choix des matières fondamentales des deux premières années
- Le choix d'une *major*, qui intervient généralement dans le courant de la seconde année
- La poursuite des études dans une *graduate school*

Des moyens significatifs

- A Chicago, chaque étudiant intégrant le *College* se voit affecté à un *Adviser*, qui le suivra durant toute sa scolarité.
- Il doit rencontrer son *Adviser* au moins quatre fois durant la 1^{ère} année, et une ou deux fois par an par la suite. S'il ne se présente pas aux *Advising conferences*, il ne peut pas s'inscrire aux cours.
- En cas de question urgente, et en l'absence de leur *Adviser*, les étudiants peuvent appeler un numéro dédié, et échanger avec un conseiller de permanence
- Le *College Academic Counselling* à UCLA propose aux étudiants :
 - des conseillers professionnels à temps plein : 11 personnes employés par le *College* ;
 - des conseillers assistants : 20 étudiants *graduate* ayant reçu une formation spécifique ;
 - des conseillers juniors : étudiants de 3^{ème} ou 4^{ème} année, répondant aux questions par téléphone, mail ou sur rendez-vous, et alimentant un site Internet et une FAQ

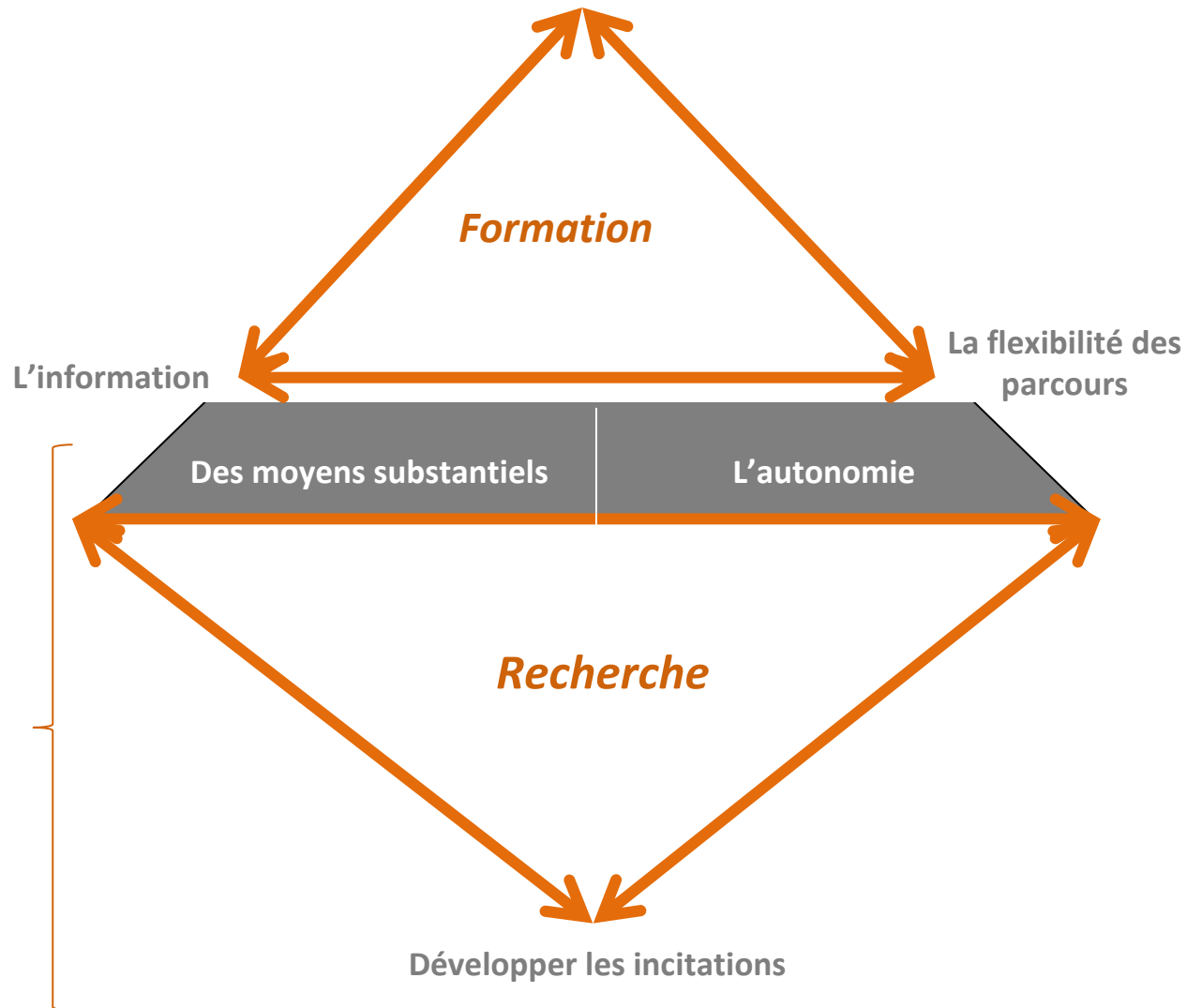
TABLE DES MATIERES

- La pyramide de l'excellence dans l'enseignement supérieur en premier cycle
- Le socle de la qualité : les moyens et l'autonomie des universités
- Le triangle du Matching
 - La flexibilité des parcours
 - La spécialisation progressive
 - L'information

- **Conclusion**

L'excellence en matière de recherche et de formation reposent au moins partiellement sur les mêmes leviers : moyens et autonomie

La spécialisation progressive



Un contexte de transformation favorable à l'amélioration de la qualité de la recherche et de la formation

- La prise de conscience de l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la croissance (stratégie de Lisbonne) se traduit par un accroissement des budgets publics.
- Le processus de Sorbonne/Bologne (LMD, ECTS...) a poussé les Etats européens à favoriser la flexibilité des parcours entre Etats, mais aussi, plus généralement, entre filières d'un même pays et entre cours d'un même établissement.
- L'autonomisation des universités est une tendance de fond observée dans toute l'Europe.
- La montée en puissance de la concurrence internationale (classement de Shanghai) replace progressivement l'université au cœur des systèmes de recherche et de formation.
- Il faut maintenant franchir de nouvelles étapes...

Recommandation 1 : Une mise à niveau des moyens est nécessaire pour renforcer l'excellence des formations supérieures de premier cycle en France

- **Poursuivre l'effort engagé en fixant un objectif de moyen terme de 2% du PIB pour les dépenses nationales consacrées à l'enseignement supérieur. Il s'agit notamment de :**
 - Renforcer l'encadrement et le soutien aux étudiants de premier cycle
 - Améliorer la formation et l'orientation des étudiants aux plans national et local
 - Améliorer les conditions de travail des enseignants chercheurs qui doivent avoir un bureau, notamment pour pouvoir recevoir les étudiants
 - Stimuler la mobilité
- **Le grand emprunt** doit contribuer au renforcement des moyens de l'enseignement supérieur sur des projets innovants sur le premier cycle, comme le prévoyait la commission « Investir pour l'avenir** » en proposant une action spécifique pour des projets pédagogiques innovants.

* cf. recommandations Rapport du CAE « Education et croissance » (2004) et par le Rapport Bruegel « Des ambitions supérieures: une feuille de route pour réformer les universités européennes » (2008)

** La commission proposait de lancer un appel à projets dédié à l'innovation pédagogique

Recommandation 2 : Rééquilibrer la gouvernance des universités en mettant en place des « *board of trustees* » ouverts sur l'extérieur à côté de sénats académiques représentant la communauté universitaire

- Le ***board of trustees*** serait composé d'un nombre limité (10 à 15) de personnalités majoritairement extérieures à l'université en lien avec le territoire, le monde économique, des institutions académiques étrangères, des anciens diplômés
- Il aurait pour fonction de
 - **Nommer** le président et valider les principales nominations
 - Voter le **budget** annuel et les comptes
 - **Valider** les changements de **politique académique** proposés par le sénat académique
 - Mettre en place une véritable **gestion des talents** pour attirer et développer les meilleurs enseignants chercheurs
 - Développer la **gestion de la qualité** en matière de formation comme de recherche
- Le **sénat académique** est un organe électif. Il serait responsable de la définition de la politique pédagogique et scientifique.

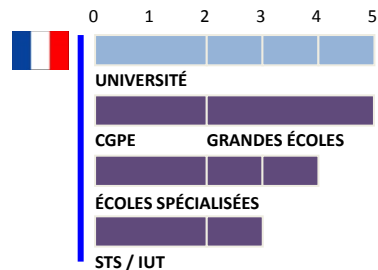
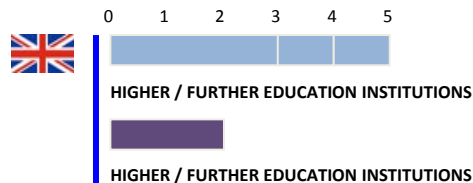
Recommandation 3 : Favoriser l'émergence progressive de « collèges universitaires » regroupant l'ensemble des filières du premier cycle

- Ces **collèges universitaires** regrouperaient :
 - Les formations universitaires générales (avec spécialisation et orientation progressives)
 - Les formations professionnalisantes courtes (avec passerelles les reliant aux formations générales)
 - Des formations préparatoires aux grandes écoles.
- Chaque collège pourrait couvrir un ou plusieurs grands domaines académiques.
- Compte tenu de l'écart avec le système français actuel, il conviendrait d'expérimenter la mise en œuvre de solutions innovantes allant dans ce sens, par exemple au travers de financements issus du grand emprunt.
- La mise en place de collèges universitaires de cette nature permettrait de revoir les conditions d'accès au cycle du master dans son ensemble, et de nous aligner ainsi sur les autres pays européens.

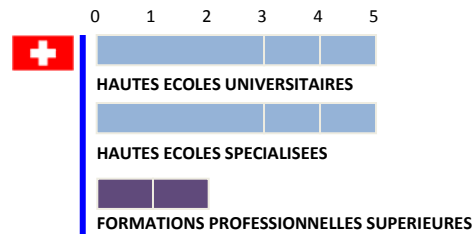
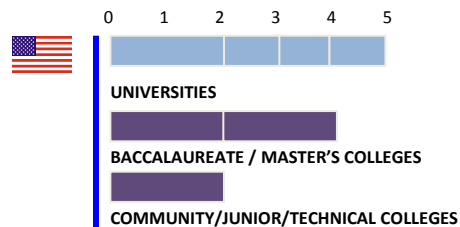
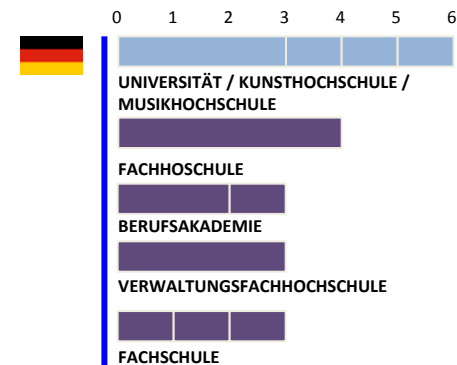
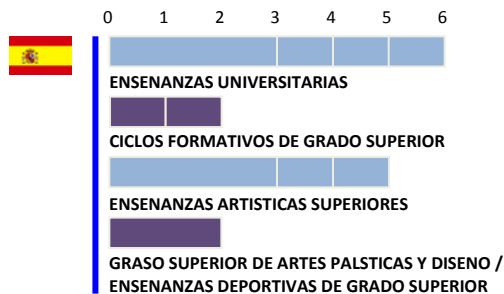
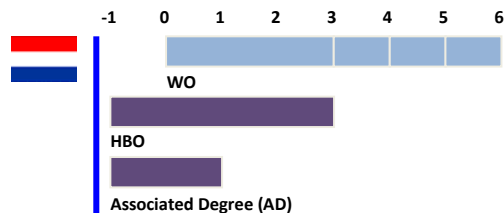
ANNEXES

La diversité des filières de formation supérieure

La plupart des pays présentent une assez grande diversité de filières ...



■ Formations générales
■ Formations professionnalisantes



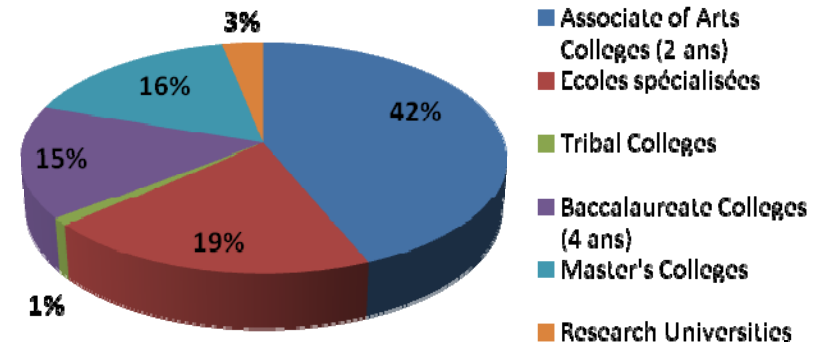
La flexibilité des parcours au sein du système américain

Les Etats-Unis offrent l'exemple d'un système diversifié et relativement complet, au sein duquel près d'un étudiant sur quatre suit un cursus court de deux ans

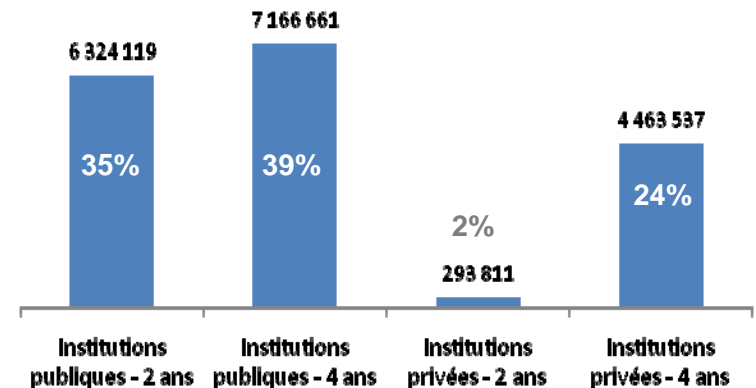
Le système nord-américain d'enseignement supérieur est extrêmement divers, et totalement décentralisé. 75% des étudiants suivent leur cursus dans des institutions publiques. Les 4 000 institutions d'enseignement supérieur se répartissent à titre principal en trois catégories :

- Les « *2-Year Colleges* », appelés *Community, Junior, ou Technical Colleges*, d'une durée de deux ans, offrent des formations professionnelles ou des diplômes d'*Associate*. Ces établissements de proximité, très ouverts sur leur environnement local, enseignent également aux adultes et peuvent être une étape vers le *4-Year College*. Peu connus en dehors des Etats-Unis en raison de leur vocation locale et sociale, ils représentent **42% des établissements et accueillent 37% des étudiants inscrits**.
- Les *Baccalaureate Colleges* ou *Master's Colleges* offrant une formation de 4 ans débouchant sur un *Bachelor's degree*, à vocation générale ou professionnelle, suivi éventuellement d'études plus longues (*Master's*, mais pas de doctorat).
- Les universités à cursus complet (*Universities*) offrant un cycle complet d'études : *Undergraduate* (Bachelor), *Graduate school* (Master et PhD). Elles regroupent un ensemble complet de colleges, d'écoles spécialisées (Law, Medecine, Business, Engineering, ...). Ce sont les plus prestigieuses et les plus connues à l'étranger, mais elles ne représentent qu'une part minoritaire du système.

Etablissements d'enseignement supérieur



Etudiants inscrits en 2007-2008

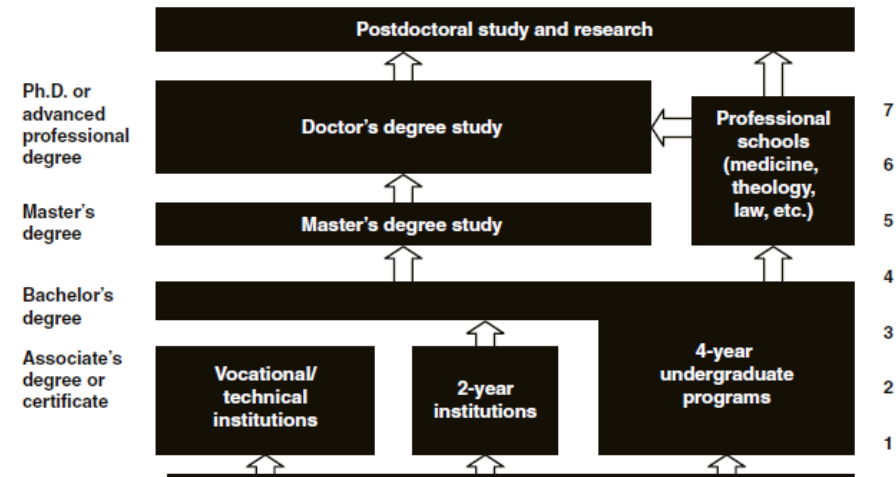


La flexibilité des parcours au sein du système américain

En dépit d'une totale décentralisation et d'une grande diversité des établissements, les filières sont relativement homogènes et comparables, grâce au systèmes des « credits »

Un système décentralisé

- L'État fédéral exerce un rôle de financement (recherche, bourses étudiants) mais pas de tutelle sur les établissements.
- Les États jouent un rôle plus direct, notamment à l'égard des établissements publics placés sous leur tutelle.
- Il n'existe pas de procédure d'habilitation des diplômes, les établissements jouissant d'une totale autonomie. Un **dispositif d'accréditation**, géré par des associations de droit privé, regroupées dans un *Council for Higher Education Accreditation*, garantit la qualité des cursus académiques et ouvre accès aux financements fédéraux.



Le système des *credits* facilite la comparabilité des filières

- Le système des « *credits* » remonte aux Etats-Unis au début du XX^{ème} siècle. C'est ce système d'accumulation progressive qui permet à la fois une flexibilité interne aux établissements (construction des parcours adaptée aux étudiants) et une flexibilité externe (les *credits* étant transférables d'un établissement à l'autre)
- Une étude montre que la moitié des titulaires de *Bachelor* ont suivi leur scolarité dans au moins deux établissements.

Limites du système

- Le rapport de la Commission *Spellings* (2006) a souligné les faiblesses du système américain :
 - Accès restreint à l'enseignement supérieur, et plus inégalitaire
 - Disparités ethniques (34% des « blancs » au niveau licence vs. 17% des afro-américains et 11% des hispano-américains)
 - Croissance importante des coûts (+30 à 50% en dix ans)
 - Système d'aides fédérales à restructurer (80% de demandes non satisfaites pour familles à bas revenu)
 - Évaluations insuffisantes

Le processus de Bologne se traduit par une convergence progressive entre filières dans les systèmes à plusieurs filières

Le cas des Fachhochschulen et des universités en Allemagne

D'une séparation nette...

...à un processus de convergence

Structure des cursus

- Universités : formations longues de 4 à 8 ans
- Fachhochschulen (FH) : formation courtes de 4 ans maximum

- Harmonisation de la structure des diplômes des FH et des universités par un allongement de la durée des études dans les FH

Positionnement pédagogique et scientifique

- Universités : formation académique et généraliste adossée à une recherche de haut niveau et amont
- Fachhochschulen (FH) : formation professionnalisante, appliquée et spécialisée accompagnée d'une recherche très aval
- Droit de former au doctorat exclusivement réservé aux universités

- Universités : développement de la recherche appliquée, de cursus professionnalisants spécialisés et de composantes pratiques dans les cursus généralistes*
- FH : renforcement de la contribution des FH à la recherche scientifique en lien avec l'industrie et sur fonds publics**
- Revendication d'un véritable droit de former au doctorat par les FHS, mis en avant notamment par l'association de 7 grandes FH (Cologne, Munich, etc.)

Coopération/Rapprochement institutionnel

- Deux institutions clairement séparées
- Peu ou pas de coopération entre universités et FH

- La multiplication des projets de coopération entre FHS et universités, notamment en matière de
 - Recherche (p. ex. entre l'université et la FH de Nürnberg en informatique/mathématique)
 - formation de doctorants, p. ex. entre les universités et FH de Jena, Jülich, et Munich
 - Développement commune de formations en e-learning, p.ex. entre la FH et l'université de Trier

* P.ex. cursus appliqués d'ingénieur à l'université technique d'Aix-en-Chapelle, cursus en géographie appliquée à l'université de Trier, etc

** P.ex. coopération de la FH Reutlingen avec différentes entreprises sur un projet de recherche dans le domaine des nanotechnologies cofinancé par le Ministère des Sciences

Zoom sur le test d'auto-évaluation pour le cursus de « Sciences Economiques » à l'université d'Aix-la-Chapelle

Un test d'aptitudes qui permet aux futurs-étudiants d'évaluer leur capacités

Contexte : Développés par le département de Psychologie, les tests d'aptitudes proposés sur le site de l'université d'Aix-en-Chapelle sont parmi les précurseurs d'une pratique de plus en plus courante dans les universités allemandes. Les tests constituent désormais une étape obligatoire de la procédure d'admission, sans pour autant être un élément de sélection.

Principaux éléments du test

Feedback (Retours ?)

Questionnaires

- Des questionnaires pour constituer le profil de l'étudiant portant notamment sur
 - Les intérêts et la motivation
 - L'état de l'orientation : la connaissance des filières pouvant correspondre à son propre profil

- Retour sur les intérêts avec explications sur l'importance des différentes activités dans le cadre du cursus
- ...

Tests d'aptitudes

- Des exercices de
 - Compréhension de textes portant sur des questions économiques
 - Raisonnement numérique : tables, graphes, équations

- % de réussite pour chaque catégorie de test
- Explications détaillées sur l'importance de chaque composante au cours du cursus
- ...

Comparaison des modalités d'accès à l'enseignement supérieur 1/2

Garanties d'accès et sélection peuvent coexister ...

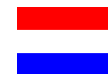
Intensité de la sélection



Belgique (comm. flamande)



Suisse



Pays-Bas

Garanties d'accès

- **Accès libre** en principe avec diplôme d'enseignement secondaire **sauf pour les filières médicales et les arts**
- **Accès libre** en principe avec Bac **sauf pour les filières médicales, arts et sports**
- Accès libre avec VWO (Bac) ou **HBO propaedeutisch certificaat*** mais sélection pour les filières les plus demandées (cf. ci-dessous)

Caractéristiques des filières à accès libre

- **Filières universitaires généralistes et écoles professionnelles**
- **Filières universitaires généralistes et professionnelles**
- **Spécialisation au Bac comme critère d'admission à certains cursus**
- **Filières universitaires généralistes et écoles professionnelles sauf les plus demandées**

Modalités d'admission

- Concours d'entrée centralisé pour les filières sélectives
- **Numerus clausus centralisé**
- **Examen d'entrée, notamment tests de langue effectués par les établissements pour certains cursus**
- **Procédure centralisée pour tous les cursus de premier cycle**
- Système de sélection mixte :
 - Accès libre pour les étudiants ayant obtenu une moyenne supérieure au « numerus fixus** » au bac
 - Les places restantes sont attribuées pour moitié aux étudiants ayant obtenu une note inférieure au « numerus fixus » par tirage au sort et pour l'autre moitié à des étudiants sélectionnés par les universités***

* Diplôme obtenu à la fin d'une année propédeutique des HBO (écoles professionnelles)

** Garantie d'accès libre à partir d'une certaine moyenne au bac

*** Le gouvernement néerlandais prévoit de relever le taux max. de sélection décentralisée à 100% (en dehors des places garanties par « numerus fixus »)

Comparaison des modalités d'accès à l'enseignement supérieur 2/2

Garanties d'accès et sélection peuvent coexister ...

Intensité de la sélection



Allemagne



Etats-Unis



Espagne



Royaume Uni

Garanties d'accès

- Accès libre en principe avec un bac général mais sélection pour certaines filières (en fonction de la demande)
- Accès restreint aux filières professionnelles avec l'obtention du « pré-bac »*

- Accès libre en principe aux *community colleges*
- Sélection dans la plupart des autres établissements, y compris les universités publiques

- Pas d'accès libre aux filières généralistes
- Accès libre à certaines filières professionnelles avec le « certificat de technicien supérieur » de la spécialisation correspondante

- **Pas de garanties d'accès**

Caractéristiques des filières à accès libre

- Filières **universitaires généralistes** et professionnelles sauf les plus demandées (médecine, psychologie, etc.)

- *Community colleges* Filières professionnelles et généralistes

- **Un nombre très limité de filières professionnelles**

- NP

Modalités d'admission

- Procédures d'admission **définies de façon autonome par les universités pour 60%** des cursus; Numerus clausus centralisé pour certaines filières
- Importance croissante des tests d'auto-évaluation et des entretiens personnels sélectifs ou non sélectifs dans les procédures décentralisées

- L'admission des étudiants s'effectue selon des critères académiques (résultats obtenus aux **tests nationaux**, notes obtenues aux lycées) et non-académiques (investissement dans la communauté, ...)

- **Concours d'entrée organisés au niveau régional**
- Tests d'aptitudes pour certaines filières telles que les arts, la traduction et les sports

- **Critères d'admission définies de façon autonome par les universités**
- **Une procédure d'admission centralisée par le Service des admissions universitaires (UCAS) mais une sélection sur dossier effectuée de façon indépendante par les universités**

* Fachhochschulreife obtenu un an avant le bac général Abitur

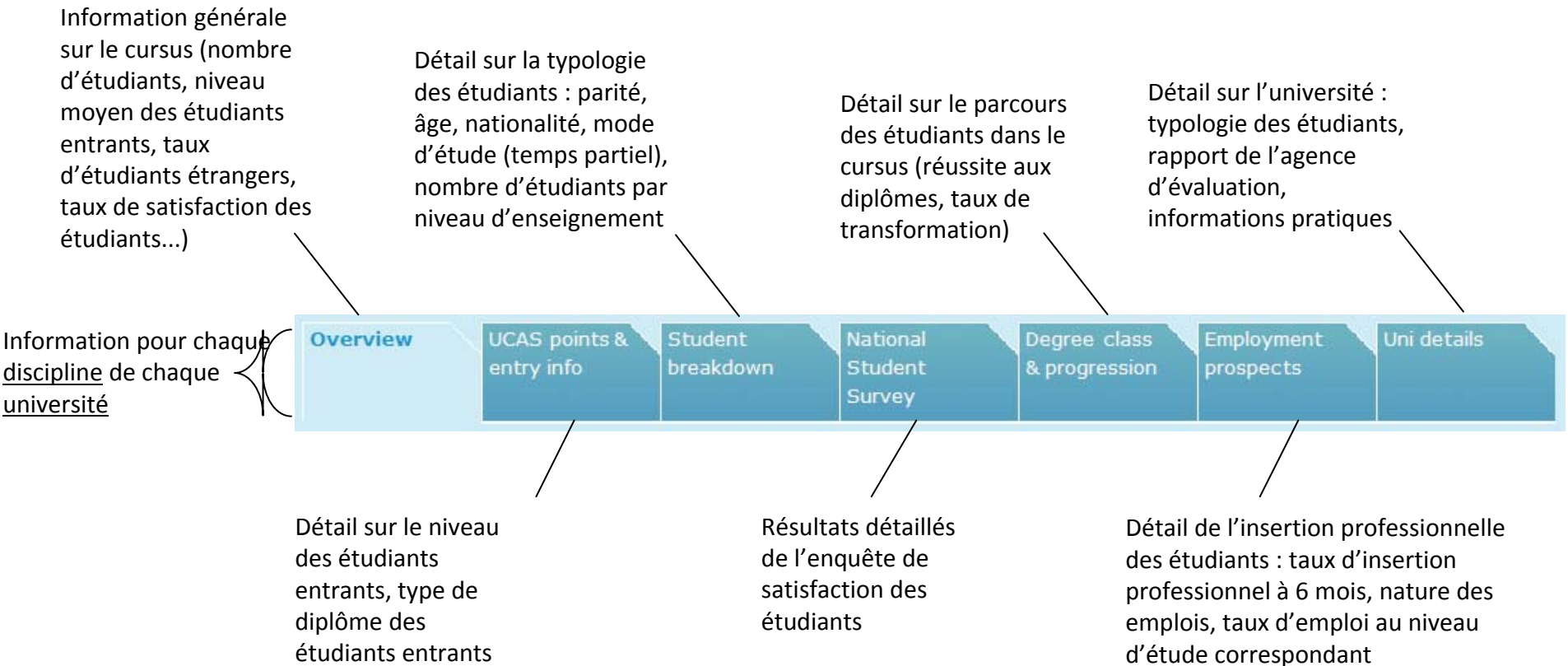
** Le rôle des *Fachhochschulen* comme école supérieures professionnalisantes

*** En 2004, un amendement de la loi cadre sur l'ES confère une grande liberté aux universités en matière d'admission dans l'objectif de réduire le taux d'échec



L'exemple de l'Angleterre : le site UNISTATS

Un menu bien structuré permettant la comparaison des cursus sur un ensemble de critères très complet



Des recommandations en cohérence avec le Manifeste « Empower European Universities » (2010)

- Le Manifeste « Empower European Universities », publié en juin 2010 par un groupe de personnalités de l'enseignement supérieur européen, recommande de libérer le potentiel d'innovation des universités européennes selon 3 axes stratégiques :
 1. Renforcer la différenciation des missions de l'université pour favoriser l'intégration de l'ensemble des étudiants qui aspirent à participer à la société de l'innovation :
 - Intégration des étudiants des groupes sociaux sous-représentés et développement de la formation tout au long de la vie
 - Attractivité des universités auprès des meilleurs étudiants
 2. Mobiliser le potentiel des universités pour renforcer les dispositifs pédagogiques innovants et la recherche :
 - En renforçant la professionnalisation de leur gestion, notamment par la distinction entre légitimités exécutive et académique,
 - En renforçant leur autonomie, notamment dans la gestion des finances et des ressources humaines, et leur capacité de responsabilité et de transparence (*public accountability*).
 3. Renforcer l'internationalisation des universités et des systèmes d'enseignement supérieur européens :
 - Attirer davantage d'étudiants et de chercheurs internationaux,
 - Renforcer le rôle de l'éducation dans la préparation à la vie professionnelle dans un marché de l'emploi globalisé et au regard de la responsabilité de chacun vis-à-vis du développement durable,
 - Développer la pluridisciplinarité en début de cursus pour renforcer la sensibilité aux questions culturelles et aux enjeux de citoyenneté.
- Ces recommandations nécessitent un engagement financier des Etats européens nécessaires au vu des retours socio-économiques attendus.